

Bamidbar | Nombres

YHWH parla à Moshé dans le désert de Sinaï, dans la tente de réunion, le premier jour du second mois, la seconde année, après qu'ils furent sortis de la terre d'Égypte, en disant : Relevez les têtes de toute l'assemblée des fils d'Israël, selon leurs familles, selon les maisons de leurs pères, selon le nombre de leurs noms, chaque mâle par crâne. Des fils de 20 ans et au-dessus, tous ceux d'Israël qui peuvent aller à la guerre. Vous les compterez selon leurs armées, toi et Aaron. Il y aura avec vous un homme par tribu, un homme en tête pour la maison de ses pères. Voici les noms des hommes qui se tiendront avec vous. Pour Reouben : Élitour, fils de Shedéour; pour Shim'ôn : Sheloumiel, fils de Tsourishaddaï; pour Yéhouda : Nahshôn, fils d'Amminadab; pour Yissakar : Netanél, fils de Tsouar; pour Zebouloun : Éliy'ab, fils de Hélon; pour les fils de Yossef, pour Éphraïm : Éliyshama, fils d'Ammihoud; pour Menashè : Gamaliel, fils de Pedahtsour; pour Benyamin : Abidan, fils de Gid'oniy; pour Dan : Ahiézer, fils d'Ammishaddaï; pour Asher : Paguiel, fils d'Ocran; pour Gad : Élyacaph, fils de Déouel; pour Nephthali : Ahira, fils d'Énan. Tels sont ceux de l'assemblée qui furent appelés, princes des tribus de leurs pères, les têtes des milliers d'Israël. Moshé et Aaron prirent ces hommes qui avaient été désignés par leurs noms, et ils convoquèrent toute l'assemblée, le premier jour du second mois. On les enregistra selon leurs familles, selon la maison de leurs pères, en comptant les noms des fils de 20 ans et au-dessus, chacun par crâne. Comme YHWH l'avait commandé à Moshé, il les dénombra dans le désert de Sinaï. Les fils de Reouben, premier-né d'Israël, selon leurs généalogies, leurs familles et les maisons de leurs pères, dont on fit le dénombrement par leur nom et par crâne, tous les mâles, des fils de 20 ans et au-dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre. Ceux de la tribu de Reouben qui furent dénombrés étaient 46 500. Des fils de Shim'ôn, selon leurs généalogies, leurs familles et les maisons de leurs pères, ceux qui furent dénombrés par leur nom et par crâne, tous les mâles, des fils de 20 ans et au-dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre : ceux de la tribu de Shim'ôn qui furent dénombrés étaient 59 300. Des fils de Gad, selon leurs généalogies, leurs familles et les maisons de leurs pères, dénombrés chacun par leur nom, des fils de 20 ans et au-dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre : ceux de la tribu de Gad qui furent dénombrés étaient 45 650. Des fils de Yéhouda, selon leurs généalogies, leurs familles et les maisons de leurs pères, dénombrés chacun par leur nom, des fils de 20 ans et au-dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre : ceux de la tribu de Yéhouda qui furent dénombrés étaient 74 600. Des fils de Yissakar, selon leurs généalogies, leurs familles et les maisons de leurs pères, dénombrés chacun par leur nom, des fils de 20 ans et au-dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre : ceux de la tribu de Yissakar qui furent dénombrés étaient 54 400. Des fils de Zebouloun, selon leurs généalogies, leurs familles et les maisons de leurs pères, dénombrés chacun par leur nom, des fils de 20 ans et au-dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre : ceux de la tribu de Zebouloun qui furent dénombrés étaient

Bamidbar | Nombres

57 400. Pour les fils de Yossef, les fils d'Éphraïm, selon leurs généalogies, leurs familles et les maisons de leurs pères, dénombrés chacun par leur nom, des fils de 20 ans et au-dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre : ceux de la tribu d'Éphraïm qui furent dénombrés étaient 40 500. Des fils de Menashè, selon leurs généalogies, leurs familles et les maisons de leurs pères, dénombrés chacun par leur nom, des fils de 20 ans et au-dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre : ceux de la tribu de Menashè qui furent dénombrés étaient 32 200. Des fils de Benyamin, selon leurs généalogies, leurs familles et les maisons de leurs pères, dénombrés chacun par leur nom, des fils de 20 ans et au-dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre : ceux de la tribu de Benyamin qui furent dénombrés étaient 35 400. Des fils de Dan, selon leurs généalogies, leurs familles et les maisons de leurs pères, dénombrés chacun par leur nom, des fils de 20 ans et au-dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre : ceux de la tribu de Dan qui furent dénombrés étaient 62 700. Des fils d'Asher, selon leurs généalogies, leurs familles et les maisons de leurs pères, dénombrés chacun par leur nom, des fils de 20 ans et au-dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre : ceux de la tribu d'Asher qui furent dénombrés étaient 41 500. Fils de Nephthali, selon leurs généalogies, leurs familles et les maisons de leurs pères, dénombrés chacun par leur nom, des fils de 20 ans et au-dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre : ceux de la tribu de Nephthali qui furent dénombrés étaient 53 400. Ce sont là les dénombrés que Moshé, Aaron et les 12 princes d'Israël dénombrèrent, ils étaient 12 hommes, un homme par maison de pères. Et tous les dénombrés des fils d'Israël, selon leurs maisons de pères, des fils de 20 ans et au-dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre en Israël : tous les dénombrés étaient 603 550. Mais les Lévites ne furent pas dénombrés avec eux, selon la tribu de leurs pères. YHWH avait parlé à Moshé en disant : Tu ne dénombreras pas la tribu de Lévi et tu ne lèveras pas leurs têtes au milieu des fils d'Israël. Mais tu donneras aux Lévites la charge du tabernacle du témoignage, et de tous ses ustensiles, et de tout ce qui lui appartient. Ils porteront le tabernacle et tous ses ustensiles, ils y serviront et camperont autour du tabernacle. Quand le tabernacle partira, les Lévites le démonteront, et quand le tabernacle campera, les Lévites le dresseront. L'étranger qui s'en approchera sera puni de mort. Les fils d'Israël camperont chaque homme dans son camp, chaque homme sous sa bannière, selon leurs armées. Les Lévites camperont autour du tabernacle du témoignage afin qu'il n'y ait pas de courroux sur l'assemblée des fils d'Israël. Les Lévites auront à garder le dépôt du tabernacle du témoignage. Les fils d'Israël firent selon toutes les choses que YHWH avait commandées à Moshé. Ainsi firent-ils.

YHWH parla à Moshé et à Aaron en disant : Les fils d'Israël camperont chaque homme sous sa bannière, avec les enseignes des maisons de leurs pères, tout autour de la tente de

Bamidbar | Nombres

réunion, vis-à-vis. Ceux qui camperont à l'est, du côté du soleil levant, seront sous la bannière du camp de Yéhouda, selon ses armées. Et Nahshôn, fils d'Amminadab sera le prince des fils de Yéhouda, son armée et ses dénombrés : 74 600. Près de lui campera la tribu de Yissakar, avec Netanéï, fils de Tsouar, prince des fils de Yissakar, son armée et ses dénombrés : 54 400. La tribu de Zebouloun, avec Éliy'ab, fils de Hélon, prince des fils de Zebouloun, son armée et ses dénombrés : 57 400. Tous les dénombrés du camp de Yéhouda : 186 400 selon leurs armées. Ils partiront les premiers. La bannière du camp de Reouben, selon ses armées sera vers le Théman, avec Élitour, fils de Shedéour, prince des fils de Reouben, et son armée et ses dénombrés : 46 500. Près de lui campera la tribu de Shim'ôn, avec Sheloumiel, fils de Tsourishaddaï, prince des fils de Shim'ôn, et son armée et ses dénombrés : 59 300. La tribu de Gad, avec Élyacaph, fils de Reouel, prince des fils de Gad, et son armée et ses dénombrés : 45 650. Tous les dénombrés du camp de Reouben : 151 450 selon leurs armées. Ils partiront les seconds. La tente de réunion partira, le camp des Lévités étant au milieu des camps. Comme ils auront campé, ainsi ils partiront, chaque homme contre main à leurs bannières. La bannière du camp d'Éphraïm, selon ses armées sera vers l'occident, avec Éliyshama, fils d'Ammihoud, prince des fils d'Éphraïm, et son armée et ses dénombrés : 40 500. Au-dessus, la tribu de Menashè, avec Gamaliel, fils de Pedahtsour, prince des fils de Menashè, et son armée et ses dénombrés : 32 200. La tribu de Benyamin, avec Abidan, fils de Gid'oniy, prince des fils de Benyamin, et son armée et ses dénombrés : 35 400. Tous les dénombrés pour le camp d'Éphraïm : 108 100 selon leurs armées. Ils partiront les troisièmes. La bannière du camp de Dan, selon ses armées, sera vers le nord, avec Ahiézer, fils d'Ammishaddaï, prince des fils de Dan, et son armée et ses dénombrés : 62 700. Près de lui campera la tribu d'Asher, avec Paguiel, fils d'Ocran, prince des fils d'Asher, et son armée et ses dénombrés : 41 500. La tribu de Nephthali, avec Ahira, fils d'Énan, prince des fils de Nephthali, et son armée et ses dénombrés : 53 400. Tous les dénombrés du camp de Dan : 157 600. Ils partiront les derniers des bannières. Ce sont là les dénombrés des fils d'Israël, selon leurs maisons de pères. Tous les dénombrés des camps selon leurs armées : 603 550. Mais les Lévités ne furent pas dénombrés avec les fils d'Israël, comme YHWH l'avait commandé à Moshé. Et les fils d'Israël agirent en tout comme YHWH l'avait ordonné à Moshé. C'est ainsi qu'ils campaient, selon leurs bannières, et c'est ainsi qu'ils se déplaçaient, chaque homme selon leurs familles, selon la maison de leurs pères.

Voici les généalogies d'Aaron et de Moshé, au temps où YHWH parla à Moshé sur la montagne de Sinai. Voici les noms des fils d'Aaron : Nadab, le premier-né, Abihou, Èl'azar et Ithamar. Voilà les noms des fils d'Aaron, les prêtres, qui furent oints et dont il remplit les mains pour remplir les fonctions de la prêtrise. Nadab et Abihou moururent devant YHWH

Bamidbar | Nombres

lorsqu'ils présentèrent un feu étranger devant YHWH, dans le désert de Sinäï. Ils n'avaient pas de fils. Èl'azar et Ithamar remplirent les fonctions de la prêtrise en présence d'Aaron leur père. YHWH parla à Moshé, en disant : Fais approcher la tribu de Lévi et fais-la tenir debout devant Aaron, le prêtre, afin qu'elle le serve. Elle gardera son obligation envers lui et son obligation envers toute l'assemblée devant la tente de réunion, en travaillant au service du tabernacle. Elle gardera tous les ustensiles de la tente de réunion et le dépôt des fils d'Israël pour travailler au service du tabernacle. Tu donneras les Lévites à Aaron et à ses fils. Ils lui seront donnés, ils lui seront donnés d'entre les fils d'Israël. Tu établiras Aaron et ses fils pour qu'ils gardent leur prêtrise. Tout étranger qui s'approchera sera mis à mort. YHWH parla à Moshé, en disant : Voici, j'ai pris les Lévites d'entre les fils d'Israël, à la place de tout premier-né qui ouvre la matrice parmi les fils d'Israël : c'est pourquoi les Lévites seront à moi. Car tout premier-né m'appartient, depuis le jour où j'ai frappé tous les premiers-nés en terre d'Égypte, je me suis consacré tout premier-né en Israël, depuis les humains jusqu'aux bêtes. Ils seront à moi, je suis YHWH. YHWH parla à Moshé dans le désert de Sinäï, en disant : Dénombrer les fils de Lévi, par les maisons de leurs pères et par leurs familles, en comptant tous les mâles, des fils d'un mois et au-dessus. Moshé les dénombra, selon le commandement de YHWH, ainsi qu'il lui avait été ordonné. Ce sont ici les fils de Lévi selon leurs noms : Guershon, Qehath et Merari. Voici les noms des fils de Guershon, selon leurs familles, Libni et Shimeï. Les fils de Qehath selon leurs familles, Amram, Yitshar, Hébron et Ouzziel. Les fils de Merari, selon leurs familles, Machli et Moushi. Ce sont là les familles de Lévi, selon les maisons de leurs pères. Pour Guershon, la famille de Libni et la famille de Shimeï. Ce sont les familles des Guershonites. Ceux d'entre eux qui furent dénombrés, en comptant tous les mâles, des fils d'un mois et au-dessus, ceux qui furent dénombrés étaient 7 500. Les familles des Guershonites camperont derrière le tabernacle à l'occident. Élyacaph, fils de Laël, était le prince de la maison des pères des Guershonites. Les fils de Guershon avaient dans la tente de réunion le dépôt du tabernacle, de la tente, de sa couverture et du rideau de l'entrée de la tente de réunion; des rideaux du parvis avec le rideau de l'entrée du parvis qui servent pour le tabernacle et pour l'autel tout autour, et son cordage pour tout son service. Pour Qehath : la famille des Amramites, la famille des Yitsharites, la famille des Hébronites et la famille des Ouzziélites. Ce furent là les familles des Qehathites, dont tous les mâles, des fils d'un mois et au-dessus étaient au nombre de 8 600, gardiens du dépôt du lieu saint. Les familles des fils de Qehath campaient du côté du tabernacle vers le Théman. Éliytsaphan, fils d'Ouzziel, était le prince de la maison des pères des familles des Qehathites. Ils avaient en dépôt l'arche, la table, le chandelier, les autels et les ustensiles du lieu saint avec lesquels on fait le service, et le rideau et tout son service. Le prince des princes des Lévites était Èl'azar, fils d'Aaron, le prêtre. Il avait la surveillance des gardiens du dépôt du lieu saint. Pour Merari : la famille des

Bamidbar | Nombres

Machlites et la famille des Moushi. Ce furent là les familles de Merari. Ceux d'entre eux qui furent dénombrés, en comptant tous les mâles, des fils d'un mois et au-dessus étaient 6 200. Touriel, fils d'Abihail, était le prince de la maison des pères des familles des Merarites. Ils campaient du côté du tabernacle vers le nord. Les fils de Merari avaient en surveillance et en dépôt les planches du tabernacle, ses barres, ses colonnes et ses bases, tous ses ustensiles et tout son service, des colonnes du parvis tout autour, avec leurs bases, leurs pieux et leurs cordes. Moshé, Aaron et ses fils campaient devant le tabernacle, à l'orient, devant la tente de réunion, du côté du soleil levant, gardant le dépôt du sanctuaire, pour le dépôt des fils d'Israël. Tout étranger qui s'approcherait serait mis à mort. Tous les Lévites dénombrés, que Moshé et Aaron dénombrèrent selon leurs familles, selon le commandement de YHWH, tous les mâles, des fils d'un mois et au-dessus étaient de 22 000. YHWH dit à Moshé : Dénombre tous les premiers-nés mâles des fils d'Israël, des fils d'un mois et au-dessus, et relève leurs noms. Tu prendras les Lévites pour moi, je suis YHWH, à la place de tous les premiers-nés parmi les fils d'Israël, et les bêtes des Lévites, à la place de tous les premiers-nés des bêtes des fils d'Israël. Moshé dénombra, comme YHWH lui avait commandé, tous les premiers-nés parmi les fils d'Israël. Et tous les premiers-nés des mâles, selon le nombre des noms, des fils d'un mois et au-dessus, selon leur dénombrement, furent 22 273. YHWH parla à Moshé, en disant : Prends les Lévites à la place de tous les premiers-nés parmi les fils d'Israël, et les bêtes des Lévites, à la place de leurs bêtes. Les Lévites seront à moi. Je suis YHWH. Pour le rachat des 273 premiers-nés des fils d'Israël, en excédent pour les lévites, tu prendras 5 sicles par crâne. Tu les prendras selon le sicle du lieu saint. Le sicle est de 20 guéras. Tu donneras l'argent à Aaron et à ses fils, pour le rachat de ceux qui sont en excédent parmi eux. Moshé prit l'argent du rachat de ceux qui excèdent les rachetés par les lévites. L'argent qu'il prit des premiers-nés des fils d'Israël fut de 1 365 sicles, selon le sicle du lieu saint. Et Moshé donna l'argent du rachat à Aaron et à ses fils, de par la bouche de YHWH, comme YHWH l'avait ordonné à Moshé.

YHWH parla à Moshé et à Aaron, en disant : Relève les têtes des fils de Qehath au milieu des fils de Lévi, selon leurs familles, selon les maisons de leurs pères, des fils de 30 ans et au-dessus, jusqu'aux fils de 50 ans, tous ceux qui entrent en service pour exercer une fonction dans la tente de réunion. Voici le service des fils de Qehath dans la tente de réunion, dans le Saint des saints. Quand le camp partira, Aaron et ses fils viendront et descendront le voile, le rideau et en couvriront l'arche du témoignage. Ils mettront au-dessus une couverture de peaux de taissans, ils étendront par-dessus un drap d'étoffe violette et ils y mettront ses barres. Ils étendront un drap d'étoffe violette sur la table des faces et ils mettront sur elle les plats, les coupes, les coupes sacrificielles et les jarres pour faire des libations. Le pain

Bamidbar | Nombres

continuel sera sur elle. Ils étendront au-dessus un drap teint d'écarlate de cochenille, ils le couvriront d'une couverture de peaux de taissons et ils y mettront ses barres. Et ils prendront un drap d'étoffe violette, en couvriront le chandelier du luminaire avec ses lampes, ses mouchettes, ses vases à cendre et tous ses vases à huile dont on fait usage pour son service. Ils le mettront avec tous ses ustensiles dans une couverture de peaux de taissons, et le mettront sur une perche. Ils étendront sur l'autel d'or un drap d'étoffe violette, ils le couvriront d'une couverture de peaux de taissons, et ils y mettront ses barres. Ils prendront aussi tous les ustensiles du service dont on se sert dans le lieu saint, ils les mettront dans un drap d'étoffe violette et ils les couvriront d'une couverture de peaux de taissons, et les mettront sur des perches. Ils ôteront les cendres de l'autel et étendront dessus un drap de pourpre. Et ils mettront dessus les ustensiles dont on se sert pour l'autel, les brasiers, les fourchettes, les pelles, les cuvettes et tous les ustensiles de l'autel. Ils étendront dessus une couverture de peaux de taissons, et ils y mettront ses barres. Le camp partira après qu'Aaron et ses fils auront achevé de couvrir le lieu saint et tous ses ustensiles, et après cela les fils de Qehath viendront pour le porter. Ils ne toucheront pas les choses saintes, de peur qu'ils ne meurent. C'est là ce que les fils de Qehath porteront de la tente de réunion. Èl'azar, fils d'Aaron le prêtre, aura la surveillance de l'huile du luminaire, de l'encens aromatique, de l'offrande continuelle de grain et de l'huile de l'onction, la surveillance de tout le tabernacle et de toutes les choses qui sont dans le lieu saint, et de ses ustensiles. YHWH parla à Moshé et à Aaron, en disant : Ne retranchez pas la tribu des familles des Qehathites d'entre les Lévites. Faites ceci pour eux, afin qu'ils vivent et ne meurent pas quand ils s'approcheront du Saint des saints : Aaron et ses fils viendront et les placeront l'homme, l'homme à son service, à sa charge. Ils n'entreront pas pour regarder quand les choses saintes seront englouties : ils mourraient. YHWH parla à Moshé, en disant : Relève les têtes des fils de Guershon selon les maisons de leurs pères, selon leurs familles. Des fils de 30 ans et au-dessus, jusqu'aux fils de 50 ans, tu les dénombreras, tous ceux qui entrent en service pour exercer une fonction dans la tente de réunion. Voici le service des familles des Guershonites, le service qu'ils devront faire et ce qu'ils devront porter. Ils porteront les tapis du tabernacle, la tente de réunion, sa couverture, la couverture de taissons qui est sur lui par-dessus et le rideau de l'entrée de la tente de réunion; les rideaux du parvis et le rideau de l'entrée de la porte du parvis qui servent pour le tabernacle et pour l'autel tout autour, leurs cordages, et tous les ustensiles de leur service, et tout ce qui est fait pour eux : c'est ce en quoi ils serviront. De la bouche d'Aaron et de ses fils sera tout le service des Guershonites pour tout ce qu'ils portent et pour tout leur service. Vous leur donnerez en charge et en dépôt tout ce qu'ils auront à porter. C'est là le service des familles des fils des Guershonites dans la tente de réunion. Leur charge sera sous la main d'Ithamar, fils d'Aaron, le prêtre. Tu dénombreras aussi les fils de Mérari

Bamidbar | Nombres

selon leurs familles et selon les maisons de leurs pères. Tu les dénombreras des fils de 30 ans et au-dessus, jusqu'aux fils de 50 ans, tous ceux qui entrent en service pour exercer une fonction dans la tente de réunion. Voici leur dépôt, ce qu'ils ont à porter pour tout leur service, quant à la tente de réunion : les planches du tabernacle, ses barres et ses colonnes, avec ses bases, et les colonnes du parvis tout autour, et leurs bases, leurs pieux, leurs cordages, tous leurs ustensiles, et tout ce dont on se sert en ces choses-là. Et vous compterez par leurs noms les objets confiés à leur garde et qu'ils ont à porter. C'est là le service des familles des fils de Merari, pour tout leur service à la tente de réunion, sous la main d'Ithamar, fils d'Aaron, le prêtre. Moshé, Aaron et les princes de l'assemblée dénombrèrent les fils des Qehathites, selon leurs familles et selon les maisons de leurs pères; des fils de 30 ans et au-dessus, jusqu'aux fils de 50 ans, tous ceux qui entrent en service pour exercer une fonction dans la tente de réunion. Et ceux dont on fit le dénombrement selon leurs familles, étaient 2 750. Ce sont là les dénombrés des familles des Qehathites, tous servant à la tente de réunion, que Moshé et Aaron dénombrèrent sur la bouche de YHWH, par la main de Moshé. Or quant aux dénombrés des fils de Guershon selon leurs familles, et selon les maisons de leurs pères, des fils de 30 ans et au-dessus, jusqu'aux fils de 50 ans, tous ceux qui entrent en service pour exercer une fonction dans la tente de réunion, ceux qui en furent dénombrés selon leurs familles et selon les maisons de leurs pères, étaient 2 630. Ce sont là, les dénombrés des familles des fils de Guershon, tous servant dans la tente de réunion, que Moshé et Aaron dénombrèrent selon le commandement de YHWH. Et quant aux dénombrés des familles des fils de Merari, selon leurs familles, selon les maisons de leurs pères, des fils de 30 ans et au-dessus, jusqu'aux fils de 50 ans, tous ceux qui entrent en service pour exercer une fonction dans la tente de réunion : ceux qui en furent dénombrés selon leurs familles étaient 3 200. Ce sont là les dénombrés des familles des fils de Merari, que Moshé et Aaron dénombrèrent sur la bouche de YHWH, par la main de Moshé. Tous ceux qui furent dénombrés, que Moshé, Aaron et les princes d'Israël dénombrèrent d'entre les Lévites, selon leurs familles et selon les maisons de leurs pères, des fils de 30 ans et au-dessus, jusqu'aux fils de 50 ans, tous ceux qui entrent en service pour exercer une fonction et servir de porteurs dans la tente de réunion, tous ceux qui en furent dénombrés étaient 8 580. Sur la bouche de YHWH, on les dénombra, par la main de Moshé, chaque homme selon son service, chaque homme selon sa charge. Ils furent dénombrés comme YHWH l'avait ordonné à Moshé.

YHWH parla à Moshé, en disant : Ordonne aux fils d'Israël de renvoyer du camp tout lépreux, toute personne qui a une gonorrhée et toute personne rendue impure par une âme. Mâle ou femelle, vous les renverrez, vous les renverrez hors du camp afin qu'ils ne rendent pas impur le camp au milieu duquel j'habite. Ainsi firent les fils d'Israël : ils les renvoyèrent hors du

Bamidbar | Nombres

camp. Comme YHWH l'avait dit à Moshé, ainsi firent les fils d'Israël. YHWH parla à Moshé, en disant : Parle aux fils d'Israël : Quand un homme ou une femme aura commis l'un des péchés par lesquels un être humain commet un délit, une infidélité envers YHWH, et que cette personne se sera ainsi rendue coupable, elle confessera le péché commis et restituera en sa totalité l'objet du délit, en y ajoutant un cinquième. Elle le donnera à celui envers qui elle s'est rendue coupable. Et si cet homme n'a pas de rédempteur à qui l'on puisse restituer l'objet du délit, l'objet du délit restitué à YHWH appartiendra au prêtre. Il y aura en outre le bélier de Kippour avec lequel on fera la propitiation pour le coupable. De même, toute offrande élevée d'entre toutes les choses sanctifiées des fils d'Israël qu'ils présenteront au prêtre lui appartiendra. Les choses qu'un homme aura consacrées lui appartiendront, ce qu'un homme donnera au prêtre lui appartiendra. YHWH parla à Moshé, en disant : Parle aux fils d'Israël et dis-leur : L'homme, l'homme dont la femme se détourne, en commettant un délit, une transgression envers lui, si un homme couche avec elle et a une semence lors des relations sexuelles et que cela soit caché aux yeux de son mari, et qu'elle se soit rendue impure en secret, sans qu'il y ait de témoin contre elle et sans qu'elle soit prise sur le fait, et si l'esprit de jalousie a passé sur lui et qu'il soit jaloux de sa femme parce qu'elle s'est rendue impure, ou bien si l'esprit de jalousie a passé sur lui et qu'il soit jaloux de sa femme sans qu'elle ne se soit rendue impure, cet homme fera venir sa femme devant le prêtre et fera venir son offrande pour elle, la dixième partie d'un épha de farine d'orge. Il ne répandra pas d'huile dessus et il n'y mettra pas d'encens, car c'est une offrande de grain de jalousie, une offrande de grain de souvenir, pour rappeler l'iniquité. Le prêtre la fera approcher et la fera tenir debout devant YHWH. Le prêtre prendra de l'eau sainte dans un vase de terre, et il prendra de la poussière qui sera sur le sol du tabernacle et la mettra dans l'eau. Le prêtre fera tenir debout la femme devant YHWH. Il découvrira la tête de cette femme et lui posera sur les paumes l'offrande de grain de souvenir, l'offrande de grain de jalousie. Le prêtre tiendra dans sa main les eaux amères qui apportent la malédiction. Et le prêtre fera jurer la femme et lui dira : Si aucun homme n'a couché avec toi, et si étant sous l'autorité de ton homme tu ne t'es pas détournée et souillée, sois innocente par ces eaux amères qui apportent la malédiction. Mais si, étant sous l'autorité de ton homme, tu t'es détournée et souillée, et si un autre homme que ton homme a couché avec toi... Le prêtre fera jurer la femme avec un serment d'imprécation et dira à la femme : Que YHWH te livre à la malédiction et à l'exécration au milieu de ton peuple, en faisant flétrir ta cuisse et enfler ton ventre, et que ces eaux qui apportent la malédiction entrent dans tes entrailles pour te faire enfler le ventre et flétrir ta cuisse! La femme répondra : Amen! Amen! Le prêtre écrira dans un livre ces imprécations et les effacera avec les eaux amères. Et il fera boire à la femme les eaux amères qui apportent la malédiction et les eaux qui apportent la malédiction entreront en elle pour être amères. Le

Bamidbar | Nombres

prêtre prendra des mains de la femme l'offrande de grain de jalousie, et la remuera ça et là devant YHWH et la présentera sur l'autel. Le prêtre prendra une poignée de cette offrande de grain comme souvenir et il la brûlera sur l'autel. C'est après cela qu'il fera boire les eaux à la femme. Quand il lui aura fait boire les eaux, il arrivera que, si elle s'est rendue impure et qu'elle ait commis un délit, une transgression envers son homme, les eaux qui apportent la malédiction entreront en elle et lui seront amères, et son ventre enflera, sa cuisse tombera et cette femme deviendra une malédiction au milieu de son peuple. Mais si la femme ne s'est pas souillée et qu'elle soit pure, elle sera innocentée et ensemencée de semence. Telle est la torah sur la jalousie, quand la femme qui est sous l'autorité de son homme se détourne et se souille, ou quand un homme saisi d'un esprit de jalousie a des soupçons sur sa femme : le prêtre la fera tenir debout devant YHWH et fera à l'égard de cette femme tout ce qui est ordonné par cette torah. L'homme sera exempt de faute, mais cette femme portera son iniquité.

YHWH parla à Moshé, en disant : Parle aux fils d'Israël et dis-leur : Lorsqu'un homme ou une femme fait un vœu merveilleux, le vœu de naziréen, par lequel il se consacre à YHWH, il se séparera de vin et de boisson forte. Il ne boira ni vinaigre de vin, ni vinaigre de boisson forte. Il ne boira aucune liqueur de raisins et il ne mangera pas de raisins, frais ou secs. Tous les jours de son naziréat, il ne mangera rien de ce qui est fait avec la vigne à vin, depuis les pépins jusqu'à la peau. Le rasoir ne passera pas sur sa tête tous les jours du vœu de son naziréat. Jusqu'à ce que les jours pour lesquels il s'est consacré à YHWH soient accomplis, il sera saint, il laissera croître les poils de la chevelure de sa tête. Tous les jours pour lesquels il s'est consacré à YHWH, il ne s'approchera d'aucune âme morte. Il ne se rendra pas impur à la mort de son père, ni de sa mère, ni de son frère, ni de sa sœur, car le naziréat de son Elohim est sur sa tête. Tous les jours de son naziréat, il sera saint pour YHWH. Mais si un mourant meurt près de lui d'une manière surprenante, subitement, la tête de son naziréat sera impure, et il rasera sa tête au jour de sa purification, il la rasera le septième jour. Le huitième jour, il apportera au prêtre 2 tourterelles ou 2 fils de colombes, à l'entrée de la tente de réunion. Le prêtre fera de l'un un sacrifice pour le péché et de l'autre un holocauste. Il fera la propitiation pour lui, de ce qu'il a péché à cause d'une âme. Il sanctifiera ainsi sa tête en ce jour-là. Il consacrera à YHWH les jours de son naziréat et il amènera un agneau, fils d'un an en sacrifice de culpabilité. Les premiers jours ne compteront pas car son naziréat a été souillé. Voici la torah concernant le naziréen. Le jour où il aura accompli les jours de son naziréat, on le fera venir à la porte de la tente de réunion. Il présentera son offrande à YHWH : un agneau, fils d'un an sans défaut pour l'holocauste, une brebis, fille d'un an sans défaut en sacrifice pour le péché, et un bélier sans défaut pour le sacrifice d'offrande de paix; une corbeille de pains

Bamidbar | Nombres

sans levain, de gâteaux de fine farine mêlée d'huile et de galettes sans levain oints d'huile, avec leur offrande de grain et leurs libations. Le prêtre les présentera devant YHWH et il fera son sacrifice pour le péché et son holocauste. Celui-ci fera un sacrifice d'offrande de paix avec le bélier et avec la corbeille des pains sans levain pour YHWH. Le prêtre fera son offrande de grain et sa libation. Le naziréen rasera la tête de son naziréat à l'entrée de la tente de réunion, et prendra les cheveux de la tête de son naziréat, et les mettra sur le feu qui est sous le sacrifice d'offrande de paix. Le prêtre prendra l'épaule cuite du bélier et un gâteau sans levain de la corbeille, et une galette sans levain, et les mettra sur les paumes du naziréen, après qu'il se sera fait raser son naziréat. Le prêtre les remuera ça et là en offrande agitée devant YHWH : c'est une chose sainte qui appartient au prêtre, avec la poitrine agitée et la cuisse offerte par élévation. Et après cela le naziréen boira du vin. Telle est la torah du naziréen qui aura voué à YHWH son offrande pour son naziréat, outre ce que sa main aura pu atteindre. Il accomplira ce qui est ordonné pour le vœu qu'il a fait conformément à la torah de son naziréat. YHWH parla à Moshé, en disant : Parle à Aaron et à ses fils, et dis-leur : Vous bénirez ainsi les fils d'Israël, en leur disant : Que YHWH te bénisse et te garde! Que YHWH fasse lever la lumière de ses faces sur toi et te fasse grâce! Que YHWH porte ses faces vers toi et te donne la paix! C'est ainsi qu'ils mettront mon Nom sur les fils d'Israël et je les bénirai.

Il arriva, le jour où Moshé eut achevé de dresser le tabernacle, et qu'il l'eut oint et sanctifié avec tous ses ustensiles, l'autel avec tous ses ustensiles et qu'il les eut oints et sanctifiés, que les princes d'Israël, les têtes des maisons de leurs pères, eux, les princes des tribus, qui étaient debout aux dénombremments, présentèrent une offrande. Ils amenèrent leur offrande devant YHWH : 6 chariots en forme de litières et 12 bœufs, soit un chariot pour 2 princes et un bœuf pour chacun. Ils les présentèrent devant le tabernacle. YHWH parla à Moshé, en disant : Reçois-les de leur part, et qu'ils soient employés au service de la tente de réunion. Tu les donneras aux Lévites, à chacun selon ses fonctions. Moshé prit les chariots et les bœufs, et il les remit aux Lévites. Il donna aux fils de Guershon 2 chariots et 4 bœufs, selon leurs fonctions. Mais il donna aux fils de Merari 4 chariots et 8 bœufs, selon leurs fonctions, sous la main d'Ithamar, fils d'Aaron, le prêtre. Or il n'en donna pas aux fils de Qeath, parce qu'ils étaient chargés du service du sanctuaire. Ils portaient ces choses saintes sur les épaules. Les princes présentèrent leur offrande pour la dédicace de l'autel, le jour où on l'oignit. Les princes présentèrent leur offrande devant l'autel. YHWH dit à Moshé : Un prince un jour et un autre prince un autre jour. C'est ainsi qu'ils présenteront leur offrande pour la dédicace de l'autel. Celui qui présenta son offrande le premier jour fut Nahshôn, fils d'Amminadab, de la tribu de Yéhouda. Son offrande : un plat en argent du poids de 130 sicles, une cuvette en argent de 70 sicles, selon le sicle du lieu saint, tous les deux pleins de fine farine mêlée

Bamidbar | Nombres

d'huile pour l'offrande de grain. Une coupe en or de 10 sicles pleine d'encens, un jeune taureau, un fils de bœuf, un bélier, un agneau, fils d'un an pour l'holocauste, un jeune bouc en sacrifice pour le péché, et pour le sacrifice d'offrande de paix, 2 bœufs, 5 béliers, 5 boucs et 5 agneaux fils d'un an. Telle fut l'offrande de Nahshôn, fils d'Amminadab. Le second jour, Netanél, fils de Tsouar, prince de Yissakar, présenta son offrande. Il présenta pour son offrande un plat en argent du poids de 130 sicles, une cuvette en argent de 70 sicles, selon le sicle du lieu saint, tous les deux pleins de fine farine mêlée d'huile pour l'offrande de grain. Une coupe en or de 10 sicles pleine d'encens, un jeune taureau, un fils de bœuf, un bélier, un agneau, fils d'un an pour l'holocauste, un bouc de chèvre en sacrifice pour le péché, et pour le sacrifice d'offrande de paix, 2 bœufs, 5 béliers, 5 boucs et 5 agneaux d'un an. Telle fut l'offrande de Netanél, fils de Tsouar. Le troisième jour, ce fut Éliy'ab, fils de Hélon, prince des fils de Zebouloun. Son offrande : un plat en argent du poids de 130 sicles, une cuvette en argent de 70 sicles, selon le sicle du lieu saint, tous les deux pleins de fine farine mêlée d'huile pour l'offrande de grain. Une coupe en or de 10 sicles pleine d'encens, un jeune taureau, un bélier, un agneau d'un an pour l'holocauste, un jeune bouc en sacrifice pour le péché, et pour le sacrifice d'offrande de paix, 2 bœufs, 5 béliers, 5 boucs et 5 agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Éliy'ab, fils de Hélon. Le quatrième jour, ce fut Élitour, fils de Shedéour, prince des fils de Reouben. Son offrande : un plat en argent du poids de 130 sicles, une cuvette en argent de 70 sicles, selon le sicle du lieu saint, tous les deux pleins de fine farine mêlée d'huile pour l'offrande de grain. Une coupe en or de 10 sicles pleine d'encens, un jeune taureau, un bélier, un agneau d'un an pour l'holocauste, un jeune bouc en sacrifice pour le péché, et pour le sacrifice d'offrande de paix, 2 bœufs, 5 béliers, 5 boucs et 5 agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Élitour, fils de Shedéour. Le cinquième jour, ce fut Sheloumiel, fils de Tsourishaddaï, prince des fils de Shim'ôn. Son offrande : un plat en argent du poids de 130 sicles, une cuvette en argent de 70 sicles, selon le sicle du lieu saint, tous les deux pleins de fine farine mêlée d'huile pour l'offrande de grain. Une coupe en or de 10 sicles pleine d'encens, un jeune taureau, un bélier, un agneau d'un an pour l'holocauste, un jeune bouc en sacrifice pour le péché, et pour le sacrifice d'offrande de paix, 2 bœufs, 5 béliers, 5 boucs, et 5 agneaux d'un an. Telle fut l'offrande de Sheloumiel, fils de Tsourishaddaï. Le sixième jour, ce fut Élyacaph, fils de Déouel, prince des fils de Gad. Son offrande : un plat en argent du poids de 130 sicles, une cuvette en argent de 70 sicles, selon le sicle du lieu saint, tous les deux pleins de fine farine mêlée d'huile pour l'offrande de grain. Une coupe en or de 10 sicles pleine d'encens, un jeune taureau, un bélier, un agneau d'un an pour l'holocauste, un jeune bouc en sacrifice pour le péché, et pour le sacrifice d'offrande de paix, 2 bœufs, 5 béliers, 5 boucs et 5 agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Élyacaph, fils de Déouel. Le septième jour, ce fut Élyshama, fils d'Ammihoud, prince des fils d'Éphraïm. Son

Bamidbar | Nombres

offrande : un plat en argent, du poids de 130 sicles, une cuvette en argent de 70 sicles, selon le sicle du lieu saint, tous les deux pleins de fine farine mêlée d'huile pour l'offrande de grain. Une coupe en or de 10 sicles pleine d'encens, un jeune taureau, un bélier, un agneau d'un an pour l'holocauste, un jeune bouc en sacrifice pour le péché, et pour le sacrifice d'offrande de paix, 2 bœufs, 5 béliers, 5 boucs et 5 agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Éliyshama, fils d'Ammihoud. Le huitième jour, ce fut Gamaliel, fils de Pedahtsour, prince des fils de Menashè. Son offrande : un plat en argent, du poids de 130 sicles, une cuvette en argent de 70 sicles, selon le sicle du lieu saint, tous les deux pleins de fine farine mêlée d'huile pour l'offrande de grain. Une coupe en or de 10 sicles pleine d'encens, un jeune taureau, un bélier, un agneau d'un an pour l'holocauste, un jeune bouc en sacrifice pour le péché, et pour le sacrifice d'offrande de paix, 2 bœufs, 5 béliers, 5 boucs et 5 agneaux d'un an. Telle fut l'offrande de Gamaliel, fils de Pedahtsour. Le neuvième jour, ce fut Abidan, fils de Gid'oniy, prince des fils de Benyamin. Son offrande : un plat en argent, du poids de 130 sicles, une cuvette en argent de 70 sicles, selon le sicle du lieu saint, tous les deux pleins de fine farine mêlée d'huile pour l'offrande de grain. Une coupe en or de 10 sicles pleine d'encens, un jeune taureau, un bélier, un agneau d'un an pour l'holocauste, un jeune bouc en sacrifice pour le péché, et pour le sacrifice d'offrande de paix, 2 bœufs, 5 béliers, 5 boucs et 5 agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Abidan, fils de Gid'oniy. Le dixième jour, ce fut Ahiézer, fils d'Ammishaddaï, prince des fils de Dan. Son offrande : un plat en argent du poids de 130 sicles, une cuvette en argent de 70 sicles, selon le sicle du lieu saint, tous les deux pleins de fine farine mêlée d'huile pour l'offrande de grain. Une coupe en or de 10 sicles pleine d'encens, un jeune taureau, un bélier, un agneau d'un an pour l'holocauste, un jeune bouc en sacrifice pour le péché, et pour le sacrifice d'offrande de paix, 2 bœufs, 5 béliers, 5 boucs et 5 agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Ahiézer, fils d'Ammishaddaï. Le onzième jour, ce fut Paguiel, fils d'Ocran, prince des fils d'Asher. Son offrande : un plat en argent, du poids de 130 sicles, une cuvette en argent de 70 sicles, selon le sicle du lieu saint, tous les deux pleins de fine farine mêlée d'huile pour l'offrande de grain. Une coupe en or de 10 sicles pleine d'encens, un jeune taureau, un bélier, un agneau d'un an pour l'holocauste, un jeune bouc en sacrifice pour le péché, et pour le sacrifice d'offrande de paix, 2 bœufs, 5 béliers, 5 boucs et 5 agneaux d'un an. Telle fut l'offrande de Paguiel, fils d'Ocran. Le douzième jour, ce fut Ahira, fils d'Énan, prince des fils de Nephthali. Son offrande : un plat en argent du poids de 130 sicles, une cuvette en argent de 70 sicles, selon le sicle du lieu saint, tous les deux pleins de fine farine mêlée d'huile pour l'offrande de grain. Une coupe en or de 10 sicles pleine d'encens, un jeune taureau, un bélier, un agneau d'un an pour l'holocauste, un jeune bouc en sacrifice pour le péché, et pour le sacrifice d'offrande de paix, 2 bœufs, 5 béliers, 5 boucs et 5 agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Ahira, fils d'Énan. Telle fut la dédicace de l'autel, le

Bamidbar | Nombres

jour où on l'oignit par les princes d'Israël : 12 plats en argent, 12 cuvettes en argent, 12 coupes en or. Chaque plat en argent était de 130 sicles, et chaque cuvette de 70. Tout l'argent de ces ustensiles fut de 2 400 sicles, selon le sicle du lieu saint. 12 coupes en or pleines d'encens, à dix, à dix sicles la coupe, selon le sicle du lieu saint. Tout l'or des coupes fut de 120 sicles. Total des animaux pour l'holocauste : 12 jeunes taureaux, 12 béliers et 12 agneaux fils d'un an, avec leurs offrandes de grain, et 12 boucs de chèvre en sacrifice pour le péché. Tous les animaux du sacrifice d'offrande de paix étaient 24 jeunes taureaux, 60 béliers, 60 boucs et 60 agneaux fils d'un an. Telle fut la dédicace de l'autel, après qu'on l'eut oint. Quand Moshé entra dans la tente de réunion pour parler avec lui, il entendait la voix qui lui parlait du haut du propitiatoire placé sur l'arche du témoignage, entre les deux chérubins. Il lui parlait.

YHWH parla à Moshé, en disant : Parle à Aaron et tu lui diras : Quand tu monteras les lampes, c'est vis-à-vis des faces du chandelier que les sept lampes donneront leur lumière. Ainsi fit Aaron : c'est devant les faces du chandelier, qu'il plaça les lampes, comme YHWH l'avait ordonné à Moshé. Voici l'œuvre du chandelier jusqu'à sa base, jusqu'à ses fleurs, un ouvrage d'or martelé. C'était un ouvrage martelé. On fit ainsi le chandelier selon la vision que YHWH avait fait voir à Moshé. YHWH parla à Moshé, en disant : Prends les Lévites du milieu des fils d'Israël et purifie-les. Ainsi tu leur feras pour les purifier : Fais sur eux l'aspersion de l'eau de purification pour le péché. Ils feront passer le rasoir sur toute leur chair, ils laveront leurs vêtements et ils se purifieront. Ils prendront un jeune taureau, fils d'un bœuf avec son offrande de grain de fine farine mêlée d'huile. Tu prendras un autre jeune taureau, fils d'un bœuf, en sacrifice pour le péché. Tu feras approcher les Lévites devant la tente de réunion et tu convoqueras toute l'assemblée des fils d'Israël. Tu feras approcher les Lévites devant YHWH et les fils d'Israël poseront leurs mains sur les Lévites. Aaron remuera ça et là les Lévites devant YHWH, en offrande agitée de la part des fils d'Israël, et ils travailleront au service de YHWH. Les Lévites poseront leurs mains sur la tête des jeunes taureaux et tu feras de l'un un sacrifice pour le péché, et de l'autre un holocauste pour YHWH, afin de faire la propitiation pour les Lévites. Et tu feras tenir les Lévites debout devant Aaron et devant ses fils, et tu les remueras ça et là en offrande agitée à YHWH. Tu sépareras les Lévites du milieu des fils d'Israël et les Lévites m'appartiendront. Après cela, les Lévites viendront pour servir dans la tente de réunion. Tu les purifieras et tu les remueras ça et là en offrande agitée. Car ils me sont donnés, ils me sont donnés du milieu des fils d'Israël : je les ai pris pour moi à la place des premiers-nés de toute matrice, de tous les premiers-nés des fils d'Israël. Car tout premier-né des fils d'Israël m'appartient, tant des humains que des animaux. Je me les suis consacrés le jour où j'ai frappé tous les premiers-nés en terre d'Égypte. Or j'ai pris les Lévites

Bamidbar | Nombres

à la place de tous les premiers-nés parmi les fils d'Israël. Et j'ai donné, j'ai donné à Aaron et à ses fils, du milieu des fils d'Israël, les Lévites pour faire le service des fils d'Israël dans la tente de réunion et pour faire la propitiation pour les fils d'Israël, afin qu'il n'y ait pas de plaie parmi les fils d'Israël, quand les fils d'Israël s'approcheront du lieu saint. Moshé, Aaron et toute l'assemblée des fils d'Israël firent à l'égard des Lévites tout ce que YHWH avait ordonné à Moshé concernant les Lévites. C'est ainsi que firent les fils d'Israël. Les Lévites se purifièrent et lavèrent leurs vêtements. Aaron les remua ça et là en offrande agitée devant YHWH, et Aaron fit la propitiation pour eux afin de les purifier. Après cela, les Lévites vinrent faire leur service dans la tente de réunion devant Aaron et devant ses fils, selon ce que YHWH avait commandé à Moshé concernant les Lévites. Ainsi fut-il fait à leur égard. YHWH parla à Moshé, en disant : Ceci concerne les Lévites : Un fils de 25 ans et au-dessus entrera en fonction dans la tente de réunion. Un fils de 50 ans se retirera de sa fonction, de son service et ne servira plus. Il servira avec ses frères, dans la tente de réunion pour garder l'injonction, mais il ne fera plus de service. Tu agiras ainsi à l'égard des Lévites pour ce qui concerne leurs fonctions.

YHWH parla à Moshé dans le désert de Sinai, le premier mois de la seconde année, après qu'ils furent sortis de la terre d'Égypte, en disant : Que les fils d'Israël fassent la Pâque au temps fixé. Vous la ferez au temps fixé, le quatorzième jour de ce mois, entre les deux soirs. Vous la ferez selon tous ses statuts et toutes ses ordonnances. Moshé parla aux fils d'Israël afin qu'ils fassent la Pâque. Et ils firent la Pâque le quatorzième jour du premier mois, entre les deux soirs, dans le désert de Sinai, selon tout ce que YHWH avait commandé à Moshé; les fils d'Israël firent ainsi. Il y eut des hommes qui étaient impurs à cause d'une âme humaine et qui ne purent faire la Pâque ce jour-là. Ils se présentèrent ce même jour devant Moshé et devant Aaron. Ces hommes leur dirent : Nous sommes impurs à cause d'une âme humaine, pourquoi serions-nous privés de présenter l'offrande de YHWH au temps fixé, au milieu des fils d'Israël? Moshé leur dit : Tenez-vous là debout, et j'entendrai ce que YHWH ordonnera à votre sujet. YHWH parla à Moshé, en disant : Parle aux fils d'Israël et dis-leur : Si un homme, un homme devient impur à cause d'une âme, ou sur une route lointaine, parmi vous ou en vos âges, il fera la Pâque pour YHWH. Ils la feront le quatorzième jour du second mois, entre les deux soirs. Ils la mangeront avec du pain sans levain et des herbes amères. Ils n'en laisseront rien jusqu'au matin et n'en briseront pas les os. Ils la feront selon tous les statuts de la Pâque. Mais si l'homme qui est pur et qui n'est pas en voyage s'abstient de faire la Pâque, cette personne-là sera retranchée de son peuple parce qu'elle n'a pas présenté l'offrande de YHWH au temps fixé. Cet homme portera son péché. Si un étranger séjournant avec vous fait la Pâque de YHWH, qu'il la fasse ainsi, selon l'ordonnance de la Pâque et selon son statut : il y aura un même statut pour vous, pour l'étranger comme pour l'autochtone de la terre. Or le

Bamidbar | Nombres

jour où le tabernacle fut dressé, la nuée couvrit le tabernacle, la tente du témoignage. Le soir elle parut sur le tabernacle sous l'apparence d'un feu, jusqu'au matin. Il en fut ainsi continuellement : la nuée le couvrait, et elle avait l'apparence d'un feu la nuit. Chaque fois que la nuée s'élevait au-dessus de la tente, les fils d'Israël partaient, et au lieu où la nuée s'arrêtait, les fils d'Israël y campaient. Les fils d'Israël marchaient sur la bouche de YHWH, et ils campaient sur la bouche de YHWH. Ils campaient aussi longtemps que la nuée se tenait sur le tabernacle. Et quand la nuée prolongeait sa demeure sur le tabernacle plusieurs jours, alors les fils d'Israël observaient l'injonction de YHWH et ne partaient pas. S'il arrivait que la nuée soit peu de jours sur le tabernacle, ils campaient sur la bouche de YHWH et partaient sur la bouche de YHWH. S'il arrivait que la nuée y soit du soir au matin, et que la nuée s'élève le matin, ils partaient. De jour ou de nuit, si la nuée se levait, ils partaient. Si la nuée prolongeait sa demeure sur le tabernacle pendant deux jours, ou un mois, ou plus longtemps, les fils d'Israël restaient campés et ne partaient pas. Mais quand elle se levait, ils partaient. Sur la bouche de YHWH ils campaient et sur la bouche de YHWH ils partaient. Ils observaient l'injonction de YHWH, selon l'ordre de YHWH, par la main de Moshé.

YHWH parla à Moshé, en disant : Fais-toi deux trompettes en argent. Tu les feras en ouvrage martelé. Elles seront à toi pour la convocation de l'assemblée et pour le départ des camps. Quand on en sonnera, toute l'assemblée se réunira vers toi à l'entrée de la tente de réunion. Si l'on sonne une fois, les princes se réuniront vers toi, les têtes des milliers d'Israël. Quand vous sonnerez l'alarme, les camps campés à l'orient partiront. Quand vous sonnerez l'alarme une seconde fois, les camps campés vers le Théman partiront. On sonnera l'alarme pour leur départ. Lorsque vous convoquerez l'assemblée, vous sonnerez, mais vous ne devrez pas faire entendre une alarme. Les fils d'Aaron, les prêtres, sonneront des trompettes. Ce sera un statut perpétuel pour vous et pour vos descendants. Et quand vous partirez en guerre en votre terre contre l'ennemi qui vous combattra, vous sonnerez des trompettes avec un cri de guerre, et YHWH votre Elohim, se souviendra de vous, et vous serez délivrés de vos ennemis. Dans vos jours de joie, au temps fixé, en tête de vos mois, vous sonnerez des trompettes sur vos holocaustes et sur vos sacrifices d'offrande de paix et elles deviendront pour vous un souvenir devant votre Elohim. C'est moi YHWH, votre Elohim. Or il arriva le vingtième jour du second mois de la seconde année, que la nuée se leva de dessus le tabernacle du témoignage. Les fils d'Israël partirent du désert de Sinai, selon l'ordre fixé pour leur marche. La nuée se posa dans le désert de Paran. Ils partirent pour la première fois, sur la bouche de YHWH, par la main de Moshé. La bannière du camp des fils de Yéhouda partit la première, selon leurs armées. Sur son armée, Nahshôn, fils d'Amminadab. Sur l'armée de la tribu des fils de Yissakar, Netanél, fils de Tsouar. Sur l'armée de la tribu des fils de Zebouloun, Éliy'ab,

Bamidbar | Nombres

fils de Hélon. Le tabernacle fut démonté et les fils de Guershon et les fils de Merari qui portaient le tabernacle partirent. La bannière du camp de Reouben partit, selon leurs armées. Sur l'armée de Reouben, Élitour, fils de Shedour. Sur l'armée de la tribu des fils de Shim'ôn, Sheloumiel, fils de Tsourishaddaï. Sur l'armée des fils de Gad, Élyacaph, fils de Déouel. Les Qehathites, qui portaient le sanctuaire, partirent. Or, on dressait le tabernacle en attendant leur arrivée. La bannière du camp des fils d'Éphraïm partit, selon leurs armées. Sur l'armée d'Éphraïm, Élyshama, fils d'Ammihoud. Sur l'armée de la tribu des fils de Menashè, Gamaliel, fils de Pedahtour. Sur l'armée de la tribu des fils de Benyamin, Abidan, fils de Gid'oniy. La bannière des camps des fils de Dan qui formait l'arrière-garde, partit selon leurs armées. Sur l'armée de Dan, Ahiézer, fils d'Ammishaddaï. Sur l'armée de la tribu des fils d'Asher, Paguiel, fils d'Ocran. Sur l'armée de la tribu des fils de Nephthali, Ahira, fils d'Énan. Tel fut l'ordre d'après lequel les fils d'Israël se mirent en marche selon leurs armées. C'est ainsi qu'ils partirent. Moshé dit à Hobab, fils de Reouel, le Madianite, beau-père de Moshé : Nous allons au lieu dont YHWH a dit : Je vous le donnerai. Viens avec nous, et nous te ferons du bien, car YHWH a parlé en bien d'Israël. Il lui dit : Je n'irai pas. Oui, j'irai seulement vers ma terre, vers ma parenté. Il lui dit : S'il te plaît, ne nous abandonne pas. Puisque tu connais bien nos campements dans le désert, tu deviendras des yeux pour nous. Il arrivera, si tu viens avec nous et que le bien que YHWH nous fera aura lieu, nous te ferons aussi du bien. Et ils partirent de la montagne de YHWH et firent trois jours de route. L'arche de l'alliance de YHWH partit devant eux et fit trois jours de route pour leur chercher un lieu de repos. Et la nuée de YHWH était sur eux le jour, quand ils partaient du camp. Or il arrivait qu'au départ de l'arche, Moshé disait : Lève-toi YHWH, et tes ennemis seront dispersés, et ceux qui te haïssent s'enfuiront de devant toi! Et quand on la posait, il disait : Reviens YHWH, vers les dix mille milliers d'Israël!

Il arriva que comme le peuple se plaignait, cela fut mauvais aux oreilles de YHWH. Lorsque YHWH entendit cela, ses narines s'enflammèrent, et le feu de YHWH s'alluma parmi eux et en consuma l'extrémité du camp. Le peuple cria à Moshé, et Moshé intercèda auprès de YHWH, et le feu se calma. On appela ce lieu du nom de Tab'erah, parce que le feu de YHWH s'était allumé parmi eux. La multitude d'étrangers qui se trouvait au milieu d'eux s'enflamma de convoitise. Les fils d'Israël eux-mêmes se mirent à pleurer en disant : Qui nous donnera de la viande à manger? Nous nous souvenons des poissons que nous mangions en Égypte et qui ne nous coûtaient rien, des concombres, des melons, des poireaux, des oignons et de l'ail. Et maintenant nos âmes sont desséchées : plus rien! Nos yeux ne voient que de la manne! Or la manne était comme la graine de coriandre, et avait l'apparence du bdellium. Le peuple se dispersait et la ramassait, il la moulait aux meules ou la pilait dans un mortier, il la cuisait au

Bamidbar | Nombres

pot et en faisait des gâteaux. Son goût était comme le goût d'une pâtisserie à l'huile. Et quand la rosée descendait la nuit sur le camp, la manne y descendait aussi. Moshé entendit le peuple qui pleurait, selon ses familles, chaque homme à l'entrée de sa tente. Les narines de YHWH s'enflammèrent extrêmement et cela fut mauvais aux yeux de Moshé. Moshé dit à YHWH : Pourquoi as-tu fait ce mal à ton serviteur et pourquoi n'ai-je pas trouvé grâce à tes yeux, que tu aies mis sur moi la charge de tout ce peuple? Est-ce moi qui ai conçu tout ce peuple, ou l'ai-je engendré pour que tu me dises : Porte-le dans ton sein comme le nourricier porte un enfant qui tète, jusqu'au sol que tu as juré à ses pères? D'où aurais-je de la viande pour en donner à tout ce peuple? Car il pleure auprès de moi, en disant : Donne-nous de la viande à manger! Je ne puis, à moi seul, porter tout ce peuple, car il est trop pesant pour moi. Si tu agis ainsi à mon égard, tue-moi, s'il te plaît, si j'ai trouvé grâce à tes yeux, et que je ne voie pas mon malheur. YHWH dit à Moshé : Rassemble-moi 70 hommes des anciens d'Israël, de ceux que tu connais comme anciens et commissaires du peuple. Amène-les à la tente de réunion et qu'ils s'y présentent avec toi. J'y descendrai et je parlerai avec toi. Je mettrai de l'Esprit qui est sur toi sur eux, afin qu'ils portent avec toi la charge du peuple et que tu ne la portes pas toi seul. Tu diras au peuple : Sanctifiez-vous pour demain, et vous mangerez de la viande; puisque vous avez pleuré aux oreilles de YHWH, en disant : Qui nous fera manger de la viande? Car nous étions bien en Égypte. Ainsi YHWH vous donnera de la viande, et vous en mangerez. Vous n'en mangerez pas un jour, ni 2 jours, ni 5 jours, ni 10 jours, ni 20 jours, mais jusqu'à un mois de jours, jusqu'à ce qu'elle vous sorte par les narines et que vous en ayez du dégoût, parce que vous avez rejeté YHWH qui est au milieu de vous; vous avez pleuré devant lui, en disant : Pourquoi sommes-nous sortis d'Égypte? Moshé dit : 600 000 hommes de pied forment ce peuple au milieu duquel je suis, et tu as dit : Je leur donnerai de la viande afin qu'ils en mangent un mois de jours! Leur tuera-t-on des brebis ou des bœufs, en sorte qu'il y en ait assez pour eux? Ou leur assemblera-t-on tous les poissons de la mer, en sorte qu'ils en aient assez? YHWH dit à Moshé : La main de YHWH serait-elle trop courte? Tu verras maintenant si ce que je t'ai dit arrivera ou non. Moshé sortit et rapporta au peuple les paroles de YHWH. Il rassembla 70 hommes des anciens du peuple et les plaça autour de la tente. YHWH descendit dans la nuée et parla à Moshé. Il prit de l'Esprit qui était sur lui et le mit sur les 70 hommes anciens. Et il arriva qu'aussitôt que l'Esprit reposa sur eux, ils prophétisèrent, mais ils ne continuèrent pas. Deux hommes étaient restés dans le camp. Le nom de l'un était Eldad et le nom du second Médad. L'Esprit reposa sur eux. Ils étaient parmi les inscrits mais n'étaient pas sortis vers la tente, et ils prophétisaient dans le camp. Un garçon courut le rapporter à Moshé, en disant : Eldad et Médad prophétisent dans le camp. Yéhoshoua, fils de Noun, qui servait Moshé depuis sa jeunesse, répondit en disant : Mon seigneur Moshé, empêche-les! Moshé lui dit : Es-tu jaloux pour moi? Ah! Si tout le peuple de

Bamidbar | Nombres

YHWH était prophète! Si YHWH leur donnait à tous son Esprit! Moshé se retira dans le camp, lui et les anciens d'Israël. Un vent partit d'auprès de YHWH apporta des cailles de la mer et les laissa tomber près du camp, environ un jour de route par ici, un jour de route par là, autour du camp, et environ deux coudées sur les faces du sol. Le peuple se leva tout ce jour-là et toute la nuit, ainsi que tout le jour du lendemain et ramassa les cailles. Celui qui en avait ramassé le moins en avait 10 homers. Ils les étendirent, ils les étendirent pour eux tout autour du camp. Comme la chair était encore entre leurs dents, avant qu'ils l'aient mâchée, les narines de YHWH s'enflammèrent contre le peuple, et il frappa le peuple d'une très grande plaie. On appela ce lieu du nom de Qibroth hat-Ta'avah car c'est là qu'on enterra le peuple qui avait convoité. Et de Qibroth hat-Ta'avah le peuple s'en alla pour Hatséroth, et il s'arrêta à Hatséroth.

Myriam et Aaron parlèrent contre Moshé, à cause de la femme éthiopienne qu'il avait prise, car il avait pris une femme éthiopienne. Ils dirent : Est-ce seulement par Moshé que YHWH parle? N'est-ce pas aussi par nous qu'il parle? YHWH l'entendit. Moshé était un homme très humble, plus que tout autre humain sur les faces du sol. Soudain YHWH dit à Moshé, à Aaron et à Myriam : Vous trois, allez à la tente de réunion! Et ils y allèrent eux trois. YHWH descendit dans la colonne de nuée et se tint à l'entrée de la tente. Il appela Aaron et Myriam, qui s'avancèrent tous les deux. Il dit : S'il vous plaît, écoutez mes paroles! S'il y a parmi vous un prophète, moi, YHWH, je me fais connaître à lui en vision, je lui parle en rêve. Il n'en est pas ainsi de mon serviteur Moshé, qui est fidèle dans toute ma maison. Je parle avec lui bouche à bouche, en apparition et non en énigmes, et il voit une image de YHWH. Pourquoi n'avez-vous pas craint de parler contre mon serviteur, contre Moshé? Les narines de YHWH s'enflammèrent contre eux. Il s'en alla. La nuée se retira de dessus la tente. Et voici, Myriam était lépreuse comme la neige. Aaron se tourna vers Myriam, et voici, elle était lépreuse. Aaron dit à Moshé : Excuse-nous, mon seigneur! S'il te plaît, ne mets pas sur nous ce péché, car nous avons agi follement, et nous avons péché! S'il te plaît, qu'elle ne devienne pas comme le mort, qui, à sa sortie de la matrice de sa mère, a sa chair à moitié dévorée! Moshé cria vers YHWH en disant : El, s'il te plaît! Guéris-la, s'il te plaît! YHWH dit à Moshé : Cracher, si son père avait craché sur ses faces, ne serait-elle pas dans la honte 7 jours? Qu'elle soit enfermée 7 jours hors du camp, après cela, elle y sera reçue. Myriam fut enfermée hors du camp 7 jours, et le peuple ne partit pas de là jusqu'à ce que Myriam fût reçue. Après cela le peuple partit de Hatséroth, et il campa dans le désert de Paran.

YHWH parla à Moshé en disant : Envoie pour toi des hommes pour explorer la terre de Kena'ân que je donne aux fils d'Israël. Tu enverras un homme, un homme par tribu de ses

Bamidbar | Nombres

pères, tous seront des princes d'entre eux. Moshé les envoya du désert de Paran, sur la bouche de YHWH. Tous ces hommes étaient chefs des fils d'Israël. Voici leurs noms : De la tribu de Reouben : Shammoua, fils de Zakkour. De la tribu de Shim'ôn : Shaphath, fils de Hori. De la tribu de Yéhouda : Kaleb, fils de Yephounné. De la tribu de Yissakar : Yigal, fils de Yossef. De la tribu d'Éphraïm : Hoshea, fils de Noun. De la tribu de Benyamin : Palthi, fils de Raphou. De la tribu de Zebouloun : Gaddiel, fils de Sodi. De l'autre tribu de Yossef : la tribu de Menashè, Gaddi, fils de Sousi. De la tribu de Dan : Ammiel, fils de Guemalli. De la tribu d'Asher : Setour, fils de Miyka'el. De la tribu de Nephthali : Nachbi, fils de Vophsi. De la tribu de Gad : Guéouel, fils de Maki. Ce sont là les noms des hommes que Moshé envoya pour explorer la terre. Moshé appela Hoshea, fils de Noun, du nom de Yéhoshoua. Moshé les envoya pour explorer la terre de Kena'ân. Il leur dit : Montez de ce côté par le sud, puis vous monterez sur la montagne. Et vous verrez quelle est cette terre-là, et quel est le peuple qui l'habite, s'il est fort ou faible, s'il est en petit ou en grand nombre. Quelle est la terre où il habite, si elle est bonne ou mauvaise, quelles sont les villes dans lesquelles il habite, si c'est dans des camps ou dans des villes fortifiées. Quelle est la terre, si elle est grasse ou maigre, s'il y a des arbres ou non. Ayez bon courage, et prenez du fruit de la terre. Or les jours étaient les jours des prémices de raisins. Ils montèrent et explorèrent la terre, depuis le désert de Tsin jusqu'à Rehob, à l'entrée de Hamath. Ils montèrent par le sud et ils allèrent jusqu'à Hébron, où étaient Ahiman, Sheshai et Talmai, enfants d'Anak. Hébron avait été bâtie 7 ans avant Tsoan en Égypte. Ils allèrent jusqu'au torrent d'Eshcol. Là, ils coupèrent un sarment et une grappe de raisins et la portèrent sur une perche, à deux, avec des grenades et des figues. On appela ce lieu la vallée d'Eshcol à cause de la grappe que les fils d'Israël y coupèrent. Ils revinrent de cette exploration de la terre au bout de 40 jours. Étant arrivés, ils vinrent vers Moshé et vers Aaron, et vers toute l'assemblée des fils d'Israël, dans le désert de Padan à Qadesh. Ils leur retournèrent une parole, à eux et à toute l'assemblée, et ils leur firent voir les fruits de la terre. Ils leur firent ce récit en disant : Nous avons été sur la terre où tu nous as envoyés. Effectivement, c'est une terre où coulent le lait et le miel, et en voici les fruits. Mais le peuple qui habite cette terre est vraiment puissant! Les villes sont fortifiées, très grandes. Là nous avons aussi vu les enfants d'Anak. Les Amalécites habitent la contrée du midi, les Héthiens, les Yebousiens et les Amoréens habitent la montagne, les Kena'ânéens habitent le long de la mer et sur la main du Yarden. Kaleb fit taire le peuple devant Moshé, et il dit : Montons, montons et prenons possession de cette terre, car nous serons vainqueurs, nous serons vainqueurs! Mais les hommes qui y étaient montés avec lui dirent : Nous ne pouvons pas monter contre ce peuple-là, car il est plus fort que nous. Et ils firent sortir une diffamation devant les fils d'Israël contre la terre qu'ils avaient explorée, en disant : La terre où nous sommes passés pour l'explorer est une terre qui dévore ses habitants, et tout le

Bamidbar | Nombres

peuple que nous y avons vu est de haute stature. Là nous avons vu les Nephilim, les fils d'Anak, qui sont d'entre les Nephilim, si bien que nous sommes devenus à nos yeux comme des sauterelles, et tels sommes-nous devenus à leurs yeux.

Toute l'assemblée se leva et fit du bruit. Le peuple pleura cette nuit-là. Tous les fils d'Israël murmurèrent contre Moshé et Aaron, et toute l'assemblée leur dit : Oh! Si nous étions morts en terre d'Égypte! Ou si nous étions morts dans ce désert! Pourquoi YHWH nous fait-il venir vers cette terre pour tomber par l'épée? Nos femmes et nos petits enfants deviendront un butin! Ne serait-il pas bon pour nous de retourner en Égypte? Chaque homme dit à son frère : Donnons-nous une tête et retournons en Égypte! Moshé et Aaron tombèrent sur leurs faces en face de toute la congrégation de l'assemblée des fils d'Israël. Et Yéhoua, fils de Noun, et Kaleb, fils de Yephounné, qui étaient parmi ceux qui avaient exploré la terre, déchirèrent leurs vêtements, et parlèrent à toute l'assemblée des fils d'Israël, en disant : La terre où nous sommes passés pour l'explorer est une très bonne terre. Si YHWH prend plaisir en nous, il nous fera entrer dans cette terre et nous la donnera. C'est une terre où coulent le lait et le miel. Mais ne vous rebellez pas contre YHWH et n'ayez pas peur du peuple de la terre, car ils seront notre pain. Leur ombre s'est retirée d'au-dessus d'eux et YHWH est avec nous. N'ayez pas peur d'eux! Toute l'assemblée parlait de les lapider, mais la gloire de YHWH se fit voir à tous les fils d'Israël, devant la tente de réunion. YHWH dit à Moshé : Jusqu'à quand ce peuple me méprisera-t-il et jusqu'à quand ne croira-t-il pas en moi, malgré tous les signes que j'ai faits au milieu de lui? Je le frapperai par la peste et je le déposséderai, mais je ferai de toi une nation plus grande et plus puissante que lui. Moshé dit à YHWH : Les Égyptiens l'entendront, car tu as fait monter par ta puissance ce peuple du milieu d'eux, et ils le diront aux habitants de cette terre. Ils ont entendu que toi, YHWH, tu es au milieu de ce peuple, que c'est toi, YHWH, qui te montres à eux les yeux dans les yeux, que ta nuée se tient sur eux, que tu marches devant eux le jour dans une colonne de nuée, et la nuit dans une colonne de feu. Si tu fais mourir ce peuple comme un seul homme, les nations qui ont entendu ta rumeur parleront, en disant : YHWH n'avait pas le pouvoir de faire venir ce peuple vers la terre qu'il avait juré de leur donner, il l'a tué dans le désert. Maintenant, s'il te plaît, que la puissance d'Adonai se montre dans sa grandeur, comme tu l'as déclaré, en disant : YHWH est lent à la colère et grand en bonté, porteur de l'iniquité et de la transgression, il n'innocente pas, il n'innocente pas, et il punit l'iniquité des pères sur les fils, sur les troisièmes et sur les quatrièmes. Pardonne, s'il te plaît, l'iniquité de ce peuple, selon la grandeur de ta bonté, comme tu as pardonné à ce peuple depuis l'Égypte jusqu'ici. Et YHWH dit : Je pardonne selon ta parole. Cependant, moi, le Vivant, la gloire de YHWH remplira toute la Terre! Oui, tous les hommes qui ont vu ma gloire et les signes que j'ai faits en Égypte

Bamidbar | Nombres

et dans le désert, qui m'ont déjà tenté par 10 fois, et qui n'ont pas écouté ma voix, s'ils voient la terre que j'ai juré de donner à leurs pères! Tous ceux qui m'ont méprisé ne la verront pas. Quant à mon serviteur Kaleb, parce qu'un autre esprit a été avec lui et qu'il a pleinement marché derrière moi, je le ferai entrer sur la terre où il est entré, et sa postérité en prendra possession. Or les Amalécites et les Kena'ânéens habitent la vallée. Demain, tournez-vous et partez pour le désert, par le chemin de la Mer Rouge. YHWH parla à Moshé et à Aaron, en disant : Jusqu'à quand cette méchante assemblée murmurerait-elle contre moi? J'ai entendu les murmures des fils d'Israël, qu'ils murmurent contre moi. Dis-leur : Je suis vivant, moi - déclaration de YHWH - si je ne vous traite comme vous avez parlé à mes oreilles! Vos cadavres tomberont dans ce désert, et tous ceux d'entre vous qui ont été dénombrés, selon tout le compte que vous en avez fait, depuis les fils de 20 ans et au-dessus, vous tous qui avez murmuré contre moi, vous n'entrerez pas sur la terre où j'ai levé ma main pour vous y faire demeurer, excepté Kaleb, fils de Yephounné, et Yéhoshoua, fils de Noun. Quant à vos petits enfants, dont vous avez dit : Ils deviendront un butin! Je les y ferai entrer, et ils connaîtront la terre que vous avez méprisée. Mais quant à vous, vos cadavres tomberont dans ce désert. Vos fils paîtront dans ce désert 40 ans. Ils porteront vos prostitutions jusqu'à ce que vos cadavres soient tous consumés dans le désert. Selon le nombre des jours pendant lesquels vous avez exploré la terre, 40 jours, un jour pour une année, un jour pour une année, vous porterez vos iniquités pendant 40 ans, et vous saurez ce que c'est que d'être en opposition avec moi. Moi, YHWH, j'ai parlé ! C'est ainsi que je traiterai cette méchante assemblée, qui s'est assemblée contre moi. Ils seront consumés dans ce désert, et ils y mourront. Et les hommes que Moshé avait envoyés pour explorer la terre, et qui, à leur retour avaient fait murmurer contre lui toute l'assemblée, en faisant sortir une diffamation contre la terre, ces hommes qui avaient fait sortir une diffamation méchante contre la terre moururent d'une plaie devant YHWH. Mais Yéhoshoua, fils de Noun, et Kaleb, fils de Yephounné, restèrent seuls vivants parmi ceux qui étaient allés explorer la terre. Or Moshé déclara ces paroles à tous les fils d'Israël, et le peuple fut dans une grande lamentation. Ils se levèrent tôt le matin et montèrent au sommet de la montagne, en disant : Nous voici, et nous monterons au lieu dont YHWH a parlé car nous avons péché. Moshé leur dit : Pourquoi transgressez-vous la bouche de YHWH? Cela ne réussira pas. Ne montez pas, car YHWH n'est pas au milieu de vous. Ne vous faites pas battre devant vos ennemis. Car les Amalécites et les Kena'ânéens sont là devant vous, et vous tomberez par l'épée. Parce que vous êtes ainsi retournés loin derrière YHWH, YHWH ne sera pas avec vous. Ils s'entêtèrent à monter sur le sommet de la montagne, mais l'arche de l'alliance de YHWH et Moshé ne sortirent pas du milieu du camp. Les Amalécites et les Kena'ânéens qui habitaient sur cette montagne descendirent, les battirent et les taillèrent en pièces jusqu'à Hormah.

Bamidbar | Nombres

YHWH parla à Moshé, en disant : Parle aux fils d'Israël et dis-leur : Quand vous serez entrés sur la terre de votre demeure que je vous donne, et que vous offrirez une offrande consumée par le feu à YHWH, un holocauste, ou un sacrifice pour un vœu extraordinaire ou une offrande volontaire en vos temps fixés, afin de produire avec vos bœufs ou vos brebis un parfum tranquillisant pour YHWH, celui qui présentera son offrande à YHWH présentera en offrande de grain un dixième de fleur de farine mêlée à un quart de hin d'huile, et un quart de hin de vin pour la libation que tu feras sur l'holocauste, ou sur un autre sacrifice pour chaque agneau. Si c'est pour un bélier, tu feras en offrande de grain deux dixièmes de fleur de farine mêlée à un tiers de hin d'huile, et un tiers de hin de vin pour la libation, tu présenteras cela comme parfum tranquillisant pour YHWH. Si tu offres un fils de bœuf, comme holocauste, ou comme sacrifice pour un vœu extraordinaire, ou comme sacrifice d'offrande de paix à YHWH, on présentera en offrande de grain, avec le fils de bœuf, trois dixièmes de fleur de farine mêlée à un demi-hin d'huile. Et tu présenteras la moitié d'un hin de vin pour la libation, en offrande consumée par le feu dont le parfum est tranquillisant pour YHWH. On fera de même pour chaque bœuf, chaque bélier et chaque petit des brebis ou des chèvres. Selon le nombre que vous en sacrifierez, vous ferez ainsi à chacun, d'après leur nombre. Tous les autochtones feront ces choses de cette manière, lorsqu'ils présenteront un sacrifice consumé par le feu dont le parfum est tranquillisant pour YHWH. Si un étranger en séjour chez vous ou établi au milieu de vous depuis plusieurs générations offre une offrande consumée par le feu dont le parfum est tranquillisant pour YHWH, il l'offrira de la même manière que vous. Il y aura un seul statut pour l'assemblée, pour vous et pour l'étranger en séjour. Il y aura un seul statut perpétuel dans vos âges : il en sera de l'étranger comme de vous devant YHWH. Il y aura une seule torah et une seule ordonnance pour vous et pour l'étranger en séjour au milieu de vous. YHWH parla à Moshé, en disant : Parle aux fils d'Israël et dis-leur : Quand vous serez arrivés sur la terre où je vous ferai entrer, il arrivera qu'en mangeant du pain de cette terre, vous prélèverez une offrande élevée pour YHWH. En tête de vos pâtes, vous prélèverez un gâteau en offrande élevée. Comme l'offrande élevée de l'aire, ainsi vous la prélèverez. Vous donnerez pour YHWH la première offrande élevée de votre pâte, dans tous les âges. Quand vous vous égarerez et ne ferez pas tous ces commandements dont YHWH a parlé à Moshé, tout ce que YHWH vous a ordonné par la main de Moshé, depuis le jour où YHWH l'a ordonné et au-delà, pour vos âges, s'il arrive que la chose a été faite involontairement, loin des yeux de l'assemblée, toute l'assemblée fera avec le jeune taureau, le fils d'un bœuf, un holocauste dont le parfum est tranquillisant pour YHWH, une offrande de grain et une libation selon la coutume, et avec un bouc de chèvres un sacrifice pour le péché. Le prêtre fera la propitiation pour toute l'assemblée des fils d'Israël,

Bamidbar | Nombres

et il leur sera pardonné car c'est une chose arrivée involontairement, et ils ont apporté leur offrande, un sacrifice consumé par le feu pour YHWH et le sacrifice pour le péché devant YHWH, à cause de leur péché involontaire. Il sera pardonné à toute l'assemblée des fils d'Israël et à l'étranger qui séjourne au milieu d'eux, car c'est involontairement que tout le peuple a péché. Si une âme a péché involontairement, elle présentera une chèvre, fille d'un an en offrande pour le péché. Le prêtre fera la propitiation pour l'âme qui a péché involontairement, pour le péché qu'elle a commis involontairement, devant YHWH. Quand la propitiation aura été faite pour elle, il lui sera pardonné. Pour l'autochtone parmi les fils d'Israël, ou pour l'étranger séjournant au milieu d'eux, il y aura une seule torah pour vous, pour celui qui pêche involontairement. Mais l'âme qui agira à main levée, tant l'autochtone que l'étranger, elle a outragé YHWH. Cette âme-là sera retranchée du milieu de son peuple. Parce qu'elle a méprisé la parole de YHWH et qu'elle a enfreint son commandement : retrancher, cette âme sera retranchée : son iniquité est sur elle. Il arriva qu'étant dans le désert, les fils d'Israël trouvèrent un homme ramassant du bois le jour du shabbat. Ceux qui l'avaient trouvé ramassant du bois, l'amènèrent à Moshé, à Aaron et à toute l'assemblée. On le fit se reposer en prison, car il n'avait pas encore été déclaré comment on en agirait avec lui. YHWH dit à Moshé : Mourir, cet homme mourra, et toute l'assemblée le lapidera avec des pierres hors du camp. Toute l'assemblée le fit sortir hors du camp et le lapida avec des pierres, et il mourut, comme YHWH l'avait ordonné à Moshé. YHWH parla à Moshé, en disant : Parle aux fils d'Israël et dis-leur : Qu'ils se fassent, en leurs générations, des franges aux bords de leurs vêtements, et qu'ils mettent sur les franges au bord un cordon violet. Cela deviendra votre frange et lorsque vous la verrez, vous vous souviendrez de tous les commandements de YHWH, pour les observer, et vous n'irez pas çà et là après vos cœurs et après vos yeux, après lesquels vous vous prostituez. Afin que vous vous souveniez de tous mes commandements et que vous les observiez, et vous deviendrez saints pour votre Elohîm. Moi, YHWH, je suis votre Elohîm, qui vous ai fait sortir de la terre d'Égypte, pour devenir votre Elohîm, moi, YHWH, votre Elohîm.

Or Koré, fils de Yitshar, fils de Qehath, fils de Lévi, prit avec lui Dathan et Abiram, fils d'Éliy'ab, et On, fils de Péleth, des fils de Reouben. Ils s'élevèrent en face de Moshé, eux et 250 hommes des fils d'Israël, chefs de l'assemblée, convoqués pour la réunion, hommes de renom. Ils s'assemblèrent contre Moshé et contre Aaron et leur dirent : C'en est assez de vous! Car toute l'assemblée, eux tous sont saints, et YHWH est au milieu d'eux, pourquoi vous élevez-vous au-dessus de l'assemblée de YHWH? En entendant cela, Moshé tomba sur ses faces. Il parla à Koré et à toute son assemblée en disant : Au matin, YHWH fera connaître celui qui est à lui et qui est saint, et il le fera approcher de lui. Celui qu'il aura choisi, il le fera

Bamidbar | Nombres

approcher de lui. Faites ceci, prenez des encensoirs, Koré et toute son assemblée. Demain, mettez-y du feu et mettez-y de l'encens devant YHWH. L'homme que YHWH choisira, c'est celui-là qui deviendra saint. C'en est assez de vous, fils de Lévi! Moshé dit encore à Koré : Écoutez, s'il vous plaît, fils de Lévi : Est-ce trop peu de chose pour vous, que l'Elohîm d'Israël vous ait séparés de l'assemblée d'Israël, pour vous faire approcher de lui, afin de faire le service du tabernacle de YHWH, et pour vous tenir devant l'assemblée, afin de la servir? Il t'a fait approcher de lui, toi et tous tes frères, les fils de Lévi, avec toi, et vous exigez aussi la prêtrise! C'est pourquoi toi et toute ton assemblée, vous vous êtes rassemblés contre YHWH! Car qui est Aaron pour que vous murmuriez contre lui? Moshé envoya appeler Dathan et Abiram, fils d'Éliy'ab, mais ils dirent : Nous ne monterons pas! Est-ce trop peu que tu nous aies fait monter hors d'une terre où coulent le lait et le miel, pour nous faire mourir dans le désert ? Vas-tu encore nous gouverner, oui, nous gouverner? Non, vraiment, tu ne nous as pas fait venir vers une terre où coulent le lait et le miel! Tu ne nous as pas donné un héritage de champs ni de vignes! Crèveras-tu les yeux de ces hommes? Nous ne monterons pas! Moshé fut très fâché et il dit à YHWH : Ne te tourne pas vers leur offrande de grain. Je n'ai pas pris d'eux un seul âne, et je n'ai fait de mal à aucun d'eux. Moshé dit à Koré : Toi et tous ceux qui sont assemblés avec toi, soyez demain en face de YHWH, toi et eux avec Aaron. Prenez chaque homme vos encensoirs, mettez-y de l'encens, et que chaque homme présente en face de YHWH son encensoir : Il y aura 250 encensoirs. Toi et Aaron aussi, chaque homme avec son encensoir. Ils prirent chaque homme son encensoir, y mirent du feu et y déposèrent de l'encens, et ils se tinrent debout à l'entrée de la tente de réunion avec Moshé et Aaron. Koré fit rassembler contre eux toute l'assemblée à l'entrée de la tente de réunion, et la gloire de YHWH se fit voir à toute l'assemblée. YHWH parla à Moshé et à Aaron, en disant : Séparez-vous du milieu de cette assemblée, et je les consumerai en un seul instant! Ils tombèrent sur leurs faces et dirent : El! Elohîm des esprits de toute chair! Un seul homme a péché, et tu te mettras en colère contre toute l'assemblée? YHWH parla à Moshé, en disant : Parle à l'assemblée, et dis-lui : Retirez-vous d'auprès des tabernacles de Koré, de Dathan, et d'Abiram. Moshé se leva, et alla vers Dathan et Abiram. Les anciens d'Israël le suivirent. Il parla à l'assemblée, en disant : Éloignez-vous, s'il vous plaît, d'auprès des tentes de ces méchants hommes, et ne touchez à rien qui leur appartienne, de peur que vous ne soyez consumés pour tous leurs péchés. Ils se retirèrent d'auprès des tabernacles de Koré, de Dathan et d'Abiram. Dathan et Abiram sortirent et se tinrent debout à l'entrée de leurs tentes, avec leurs femmes, leurs fils, et leurs petits-enfants. Moshé dit : À ceci vous saurez que YHWH m'a envoyé pour faire toutes ces choses, et que ce n'est pas de mon propre cœur. Si ces gens meurent comme tous les humains meurent, et s'ils sont visités de la même visitation que tous les humains, YHWH ne m'a pas envoyé. Mais si YHWH crée une chose nouvelle, et que le sol

Bamidbar | Nombres

ouvre sa bouche et les engloutisse avec tout ce qui est à eux, et qu'ils descendent vivants dans le shéol, vous saurez alors que ces hommes ont méprisé YHWH. Il arriva qu'aussitôt qu'il eut achevé de dire toutes ces paroles, le sol qui était sous eux se fendit. La terre ouvrit sa bouche et les engloutit, eux et leurs maisons, avec tous les humains qui étaient à Koré et tous leurs biens. Ils descendirent vivants dans le shéol, eux et tout ce qui était à eux. La terre les couvrit et ils périrent du milieu de l'assemblée. Tout Israël, autour d'eux, s'enfuit à leur cri, car ils avaient dit : Que la terre nous engloutisse ! Un feu sortit d'auprès de YHWH et consuma les 250 hommes qui présentaient l'encens.

YHWH parla à Moshé, en disant : Dis à Èl'azar, fils d'Aaron, le prêtre, d'enlever les encensoirs du milieu de l'incendie et d'en disperser le feu au loin car ils sont sanctifiés. Quant aux encensoirs de ceux qui ont péché contre leurs âmes, qu'on en fasse des lames étendues pour en plaquer l'autel. Puisqu'ils ont été présentés en face de YHWH et qu'ils sont sanctifiés, ils deviendront un signe pour les fils d'Israël. Èl'azar, le prêtre, prit les encensoirs de cuivre qu'avaient présentés ceux qui furent brûlés et on les étendit pour en plaquer l'autel. C'est un souvenir pour les fils d'Israël, afin qu'aucun homme étranger, qui n'est pas de la postérité d'Aaron, ne s'approche pour brûler de l'encens en face de YHWH, et afin qu'aucun ne devienne comme Koré et son assemblée, selon ce qu'avait déclaré YHWH par la main de Moshé. Le lendemain, toute l'assemblée des fils d'Israël murmura contre Moshé et contre Aaron, en disant : Vous avez fait mourir le peuple de YHWH. Il arriva, pendant que l'assemblée se réunissait contre Moshé et contre Aaron, qu'ils se tournèrent vers la tente de réunion, et voici, la nuée la couvrit, et la gloire de YHWH se fit voir. Moshé et Aaron vinrent en face de la tente de réunion. YHWH parla à Moshé, en disant : Retirez-vous du milieu de cette assemblée et je les consumerai en un instant ! Ils tombèrent sur leurs faces. Moshé dit à Aaron : Prends l'encensoir et mets-y du feu de dessus l'autel, poses-y de l'encens et va promptement à l'assemblée, et fais la propitiation pour eux. Oui, une grande colère est sortie en face de YHWH, la plaie a commencé. Aaron prit l'encensoir, comme Moshé lui avait dit, et il courut au milieu de l'assemblée, et voici la plaie avait déjà commencé sur le peuple. Il mit de l'encens et fit la propitiation pour le peuple. Il se tint debout entre les morts et les vivants, et la plaie fut arrêtée. Ceux qui moururent de cette plaie furent 14 700, outre ceux qui étaient morts à cause de Koré. Et Aaron retourna auprès de Moshé, à l'entrée de la tente de réunion et la plaie s'arrêta. YHWH parla à Moshé en disant : Parle aux fils d'Israël, et prends un bâton, un bâton de chacun d'eux selon la maison de leur père, de tous leurs princes, selon la maison de leurs pères, 12 bâtons. Tu écriras le nom de chaque homme sur son bâton. Tu écriras le nom d'Aaron sur le bâton de Lévi : oui, un seul bâton par tête de maison de leurs pères. Tu les déposeras dans la tente de réunion - en face du témoignage - là où je me rencontre avec

Bamidbar | Nombres

vous. Il arrivera que l'homme que je choisirai, son bâton fleurira, et je ferai cesser devant moi les murmures des fils d'Israël, par lesquels ils murmurent contre vous. Moshé parla aux fils d'Israël et tous leurs princes lui donnèrent un bâton, chaque prince un bâton, selon les maisons de leurs pères, soit 12 bâtons; le bâton d'Aaron était au milieu de leurs bâtons. Moshé déposa les bâtons en face de YHWH, dans la tente du témoignage. Il arriva, le lendemain, que Moshé entra dans la tente du témoignage, et voici, le bâton d'Aaron, de la maison de Lévi, avait fleuri : il avait fait sortir des bourgeons, fleurir des fleurs et mûrir des amandes. Moshé fit sortir d'en face de YHWH tous les bâtons et les porta à tous les fils d'Israël, afin qu'ils les voient et qu'ils prennent chaque homme son bâton. Et YHWH dit à Moshé : Ramène le bâton d'Aaron en face du témoignage, pour être gardé comme un signe pour les fils de la rébellion. Tu feras cesser leurs murmures contre moi et ils ne mourront pas. Moshé fit comme YHWH le lui avait ordonné. Il fit ainsi. Les fils d'Israël parlèrent à Moshé, en disant : Voici, nous expirons, nous périssons, nous périssons tous! Quiconque s'approche, s'approche du tabernacle de YHWH, meurt. Faut-il que nous expirions entièrement?

YHWH dit à Aaron : Toi et tes fils, et la maison de ton père avec toi, vous porterez l'iniquité du sanctuaire. Toi et tes fils avec toi vous porterez l'iniquité de votre prêtrise. Fais aussi approcher de toi tes frères, la tribu de Lévi, qui est la tribu de ton père, afin qu'ils te soient attachés et qu'ils te servent, mais toi et tes fils avec toi, vous servirez face à la tente du témoignage. Ils garderont ton injonction et l'injonction de toute la tente, mais ils ne s'approcheront ni des ustensiles du lieu saint, ni de l'autel afin qu'ils ne meurent pas, soit eux, soit vous. Ils se joindront à toi, ils garderont l'injonction de la tente de réunion, selon tout le service du tabernacle et aucun étranger ne s'approchera de vous. Vous garderez l'injonction du lieu saint et l'injonction de l'autel, afin qu'il n'y ait plus de colère contre les fils d'Israël. Et moi, voici, j'ai pris vos frères, les Lévités, du milieu des fils d'Israël : ils vous sont donnés en don pour YHWH, afin qu'ils travaillent au service de la tente de réunion. Toi et tes fils avec toi, vous garderez la fonction de votre prêtrise pour tout ce qui concerne l'autel et ce qui est au dedans du voile, et vous y ferez le service. Je donnerai votre prêtrise en service de don. L'étranger qui s'en approchera sera mis à mort. YHWH dit à Aaron : Voici, je t'ai donné la garde de mes offrandes prélevées sur toutes les choses consacrées par les fils d'Israël. Je te les ai données, à toi et à tes fils, à cause de l'onction, par une ordonnance perpétuelle. Ceci sera pour toi parmi les saints des saints qui n'auront pas été brûlés : toutes leurs offrandes avec toutes leurs offrandes de grain, tous leurs sacrifices pour le péché et tous leurs sacrifices de culpabilité qu'ils m'apporteront. Ce sont les saints des saints pour toi et pour tes fils. Vous les mangerez dans le saint des saints. Tout mâle en mangera, vous les regarderez comme saintes. Ceci sera pour toi : l'offrande prélevée de leurs dons, sur toutes les offrandes agitées

Bamidbar | Nombres

des fils d'Israël. Je te les donne à toi, à tes fils et à tes filles avec toi, par une ordonnance perpétuelle. Quiconque sera pur dans ta maison en mangera. Tout le meilleur de l'huile, tout le meilleur du vin nouveau et du blé, les premiers produits qu'ils donneront à YHWH, je te les donne à toi. Les prémices de toutes les choses que leur terre fera sortir, et qu'ils apporteront à YHWH seront pour toi. Quiconque sera pur dans ta maison, en mangera. Tout ce qui sera voué à une entière destruction en Israël sera pour toi. Tout premier-né de matrice de toute chair qu'ils présenteront à YHWH, tant des humains que des animaux, sera pour toi. Mais racheter, tu rachèteras le premier-né de l'être humain et tu rachèteras le premier-né d'un animal impur. Quant au rachat des fils, tu les rachèteras à partir de 1 mois, d'après ton estimation : 5 sicles d'argent, selon le sicle du lieu saint, qui est de 20 guéras. Mais le premier-né du bœuf, ou le premier-né de la brebis, ou le premier-né de la chèvre, tu ne les rachèteras pas : ils sont saints. Tu aspergeras l'autel de leur sang et tu brûleras leur graisse. Ce sera une offrande consumée par le feu dont le parfum est tranquillisant pour YHWH. Leur chair sera pour toi comme la poitrine de l'offrande agitée, et elle sera pour toi comme la cuisse droite. Toutes les offrandes élevées des choses saintes que les fils d'Israël présenteront à YHWH, je te les ai données, à toi, à tes fils et à tes filles avec toi, par une ordonnance perpétuelle. C'est une alliance de sel et à perpétuité devant YHWH, pour toi et pour ta postérité avec toi. YHWH dit à Aaron : Tu ne posséderas rien dans leur terre, et il n'y aura pas de part pour toi au milieu d'eux. C'est moi qui suis ta part et ta possession au milieu des fils d'Israël. Pour les fils de Lévi, voici, je leur ai donné toute dîme en Israël pour possession, en échange de leur service, de ce qu'ils servent au service de la tente de réunion. Les fils d'Israël ne s'approcheront plus de la tente de réunion, de peur qu'ils ne se chargent d'un péché et qu'ils ne meurent. Le Lévite, lui, travaillera au service de la tente de réunion, et eux, ils porteront leur iniquité. Ce statut sera perpétuel parmi vos descendants, et ils ne posséderont pas d'héritage parmi les fils d'Israël. Car je donne comme possession aux Lévites les dîmes que les fils d'Israël présenteront à YHWH en offrande élevée. C'est pourquoi je dis d'eux qu'ils n'auront pas d'héritage parmi les fils d'Israël. YHWH parla à Moshé, en disant : Tu parleras aux Lévites et tu leur diras : Quand vous recevrez des fils d'Israël les dîmes que je vous donne de leur part comme possession, vous en offrirez l'offrande élevée à YHWH, la dîme de la dîme. Votre offrande élevée vous sera comptée comme le blé qu'on prélève de l'aire, comme la plénitude qu'on prélève de la cuve. C'est ainsi que vous prélèverez une offrande pour YHWH de toutes les dîmes que vous recevrez des fils d'Israël, et vous donnerez au prêtre Aaron l'offrande que vous en aurez prélevée pour YHWH. Sur tous les dons qui vous seront faits, vous prélèverez toute l'offrande élevée pour YHWH. Sur tout ce qu'il y aura de meilleur, vous prélèverez la portion consacrée. Tu leur diras : Quand vous en prélèverez le meilleur, cela sera imputé aux Lévites comme le revenu de l'aire, et comme le

Bamidbar | Nombres

revenu de la cuve. Vous la mangerez en tout lieu, vous et votre maison, car c'est votre salaire, en échange de votre service dans la tente de réunion. Vous ne porterez pas sur lui de péché, quand vous en prélèverez le meilleur et vous ne profanerez pas les choses saintes des fils d'Israël et vous ne mourrez pas.

YHWH parla à Moshé et à Aaron, en disant : Voici le statut de la torah que YHWH a ordonné, en disant : Parle aux fils d'Israël, et qu'ils t'amènent une jeune vache rouge, entière, sans défaut, et qui n'ait pas porté le joug. Vous la donnerez à Èl'azar, le prêtre, qui la fera sortir hors du camp et on la tuera en face de lui. Et Èl'azar, le prêtre, prendra de son sang avec son doigt et aspergera sept fois, de son sang, devant les faces de la tente de réunion. On brûlera la jeune vache sous ses yeux. On brûlera sa peau, sa chair, son sang et ses excréments. Le prêtre prendra du bois de cèdre, de l'hysope, et de l'écarlate de cochenille, et les jettera dans le feu où sera brûlée la jeune vache. Le prêtre lavera ses vêtements et sa chair avec de l'eau, après cela, il rentrera dans le camp. Le prêtre sera impur jusqu'au soir. Celui qui l'aura brûlée, lavera ses vêtements dans l'eau, il lavera aussi dans l'eau sa chair et il sera impur jusqu'au soir. Un homme pur recueillera les cendres de la jeune vache et les déposera en dehors du camp, dans un lieu pur. Elles seront gardées pour l'assemblée des fils d'Israël afin d'en faire l'eau contre l'impureté. C'est une purification pour le péché. Celui qui aura recueilli les cendres de la jeune vache, lavera ses vêtements, et sera impur jusqu'au soir. Cela deviendra un statut perpétuel pour les fils d'Israël, et pour l'étranger en séjour au milieu d'eux. Quiconque touchera une âme morte, un être humain quelconque, sera impur pendant 7 jours. Il se purifiera avec cette eau le troisième jour et le septième jour, et il sera pur. Mais s'il ne se purifie pas le troisième jour, il ne sera pas pur le septième jour. Quiconque touchera une âme morte, un être humain qui sera mort et qui ne se purifiera pas, rend impur le tabernacle de YHWH. Cette âme sera retranchée d'Israël. Comme elle n'a pas été aspergée d'eau contre l'impureté, elle est impure et son impureté est sur elle. Voici la torah : lorsqu'un être humain mourra dans une tente, quiconque entrera dans la tente et quiconque se trouvera dans la tente seront impurs pendant 7 jours. Tout objet ouvert, sur lequel il n'y aura pas de couvercle attaché, sera impur. Toute âme qui touchera dans les champs un homme blessé mortellement par l'épée, ou un mort, ou des ossements d'êtres humains, ou un sépulcre, sera impure durant 7 jours. On prendra pour celui qui est impur de la cendre de ce qui a été brûlé pour le péché et on mettra dessus de l'eau vive dans un vase. Un homme pur prendra de l'hysope et la trempera dans l'eau. Il en fera aspersion sur la tente, sur tous les objets et sur toutes les âmes qui auront été là, sur celui qui a touché des ossements ou un homme blessé mortellement, ou un mort, ou un sépulcre. Celui qui est pur fera l'aspersion sur celui qui est impur, le troisième jour et le septième jour, et il le purifiera le septième jour.

Bamidbar | Nombres

Puis il lavera ses vêtements, et se lavera dans l'eau, et il sera pur le soir. Mais un homme qui sera impur et qui ne se purifiera pas, cette âme sera retranchée du milieu de l'assemblée, car elle a rendu impur le sanctuaire de YHWH. Il n'a pas été aspergé d'eau contre l'impureté, il est impur. Cela deviendra pour eux un statut perpétuel. Celui qui fera l'aspersion de l'eau contre l'impureté lavera ses vêtements et quiconque touchera l'eau contre l'impureté sera impur jusqu'au soir. Tout ce que l'impur touchera sera impur, et l'âme qui touche à cela sera impure jusqu'au soir.

Toute l'assemblée des fils d'Israël arriva dans le désert de Tsin au premier mois, et le peuple s'arrêta à Qadesh. C'est là que mourut Myriam, et qu'elle fut ensevelie. Il n'y avait pas d'eau pour l'assemblée. Ils se soulevèrent contre Moshé et contre Aaron. Le peuple contesta avec Moshé. Ils parlèrent en disant : Si seulement nous avions péri, comme périrent nos frères face à YHWH! Pourquoi avez-vous fait venir l'assemblée de YHWH dans ce désert? Pour nous y faire mourir, nous et notre bétail? Pourquoi nous avez-vous fait monter hors d'Égypte et nous avez-vous fait venir dans ce méchant lieu? Ce n'est pas un lieu de semence, de figue, de vigne, de grenade et il n'y a pas d'eau pour boire! Moshé et Aaron vinrent d'en face de l'assemblée à l'entrée de la tente de réunion. Ils tombèrent sur leurs faces et la gloire de YHWH se fit voir à eux. YHWH parla à Moshé, en disant : Prends le bâton et convoque l'assemblée, toi et Aaron, ton frère, et parlez au rocher, sous leurs yeux, et il donnera ses eaux. Tu feras sortir pour eux de l'eau du rocher, et tu donneras à boire à l'assemblée et à leur bétail. Moshé prit le bâton, en face de YHWH, comme il le lui avait ordonné. Moshé et Aaron réunirent l'assemblée en face du rocher. Il leur dit : Écoutez, s'il vous plaît, rebelles! Est-ce de ce rocher que nous vous ferons sortir de l'eau? Moshé leva sa main et frappa deux fois le rocher avec son bâton. Il en sortit des eaux en abondance. L'assemblée but, et leur bétail aussi. YHWH dit à Moshé et à Aaron : Parce que vous n'avez pas cru en moi pour me sanctifier aux yeux des fils d'Israël, à cause de cela vous ne ferez pas entrer cette assemblée sur la terre que je leur ai donnée. Ce sont là les eaux de Meriybah, où les fils d'Israël contestèrent avec YHWH, et il se sanctifia en eux. Moshé envoya des messagers de Qadesh au roi d'Édom : Ainsi parle ton frère Israël : Tu sais toutes les détresses qui nous ont atteints. Nos pères descendirent en Égypte, et nous avons habité en Égypte de nombreux jours. Mais les Égyptiens nous ont maltraités, nous et nos pères. Nous avons crié à YHWH, et il a entendu nos voix. Il a envoyé un ange et nous a fait sortir d'Égypte. Et voici, nous sommes à Qadesh, ville qui est à l'extrémité de ton territoire. S'il te plaît, laisse-nous passer par ta terre. Nous ne passerons pas par tes champs ni par tes vignes, nous ne boirons pas les eaux de puits. Nous marcherons par le chemin royal, nous ne nous détournerons ni à droite ni à gauche, jusqu'à ce que nous passions par ton territoire. Édom lui dit : Tu ne passeras pas chez moi, de peur

Bamidbar | Nombres

que je ne sorte avec l'épée à ta rencontre. Les fils d'Israël lui dirent : Nous monterons par la grande route, et si nous buvons de tes eaux, moi et mes bêtes, je t'en payerai le prix. Seulement, ce n'est pas une affaire, je passerai à pied. Il dit : Tu ne passeras pas! Et Édom sortit à sa rencontre avec un peuple nombreux, d'une main forte. Édom refusa à Israël la permission de passer par son territoire et Israël se détourna de lui. Toute l'assemblée des fils d'Israël partit de Qadesh et arriva à Hor-la-Montagne. YHWH parla à Moshé et à Aaron à Hor-la-Montagne, près des frontières de la terre d'Édom, en disant : Aaron sera recueilli auprès de son peuple, car il n'entrera pas sur la terre que je donne aux fils d'Israël, parce que vous avez été rebelles contre ma bouche aux eaux de la dispute. Prends Aaron et Èl'azar, son fils, et fais-les monter à Hor-la-Montagne. Tu dépouilleras Aaron de ses vêtements et tu en habilleras Èl'azar, son fils. C'est là qu'Aaron sera recueilli et qu'il mourra. Moshé fit ce que YHWH avait ordonné. Ils montèrent à Hor-la-Montagne, aux yeux de toute l'assemblée. Moshé dépouilla Aaron de ses vêtements et il en habilla Èl'azar, son fils. Aaron mourut là, au sommet de la montagne. Moshé et Èl'azar descendirent de la montagne. Toute l'assemblée vit qu'Aaron était mort, et toute la maison d'Israël pleura Aaron pendant 30 jours.

Le roi d'Arad, un Kena'ânéen qui habitait le midi, apprit qu'Israël venait par le chemin d'Atharim. Il combattit Israël et emmena des prisonniers. Israël fit un vœu à YHWH, en disant : Livrer, si tu livres ce peuple entre mes mains, je dévouerai ses villes par interdit. YHWH écouta la voix d'Israël et livra les Kena'ânéens. On les dévoua par interdit, avec leurs villes, et on appela le nom de ce lieu Hormah. Ils partirent de Hor-la-Montagne, par le chemin de la Mer Rouge, pour faire le tour de la terre d'Édom. L'âme du peuple s'impacienta en route. Le peuple parla contre Elohîm et contre Moshé : Pourquoi nous avez-vous fait monter hors d'Égypte pour nous faire mourir dans le désert? Car il n'y a pas de pain ni d'eau, et notre âme a pris en aversion ce pain méprisable! Et YHWH envoya contre le peuple des serpents brûlants, et ils mordaient le peuple; et il mourut beaucoup de peuple en Israël. Le peuple vint vers Moshé et dit : Nous avons péché, car nous avons parlé contre YHWH et contre toi. Intercède auprès de YHWH afin qu'il éloigne de nous les serpents! Et Moshé intercèda pour le peuple. Et YHWH dit à Moshé : Fais-toi un serpent brûlant et mets-le sur une perche. Et il arrivera que quiconque sera mordu, et le regardera, vivra! Moshé fit un serpent en cuivre et le mit sur une perche. Et il arrivait que, lorsqu'un serpent avait mordu un homme, il regardait le serpent en cuivre et il vivait. Les fils d'Israël partirent et campèrent à Oboth. Ils partirent d'Oboth et ils campèrent en Iyey-ha-Abariym, dans le désert en face de Moab, vers le soleil levant. Ils partirent de là et campèrent vers le torrent de Zéred. Et ils partirent de là et campèrent de l'autre côté de l'Arnon, qui est dans le désert, en sortant du territoire des Amoréens, car l'Arnon est la frontière de Moab, entre les Moabites et les Amoréens. C'est

Bamidbar | Nombres

pourquoi il est dit dans le livre des batailles de YHWH : Vaheb en Soupha, et les torrents de l'Arnon, et le cours des torrents qui s'étend vers la demeure d'Ar et s'appuie sur la frontière de Moab. De là ils allèrent à Beer. C'est le puits au sujet duquel YHWH dit à Moshé : Rassemble le peuple, et je leur donnerai de l'eau. Alors Israël chanta ce cantique : Monte, puits! Répondez-lui! Puits que des princes ont creusés, que les grands du peuple ont creusés, avec le législateur, avec leurs bâtons. - et du désert à Matthana, de Matthana à Nahaliel, de Nahaliel à Bamoth, de Bamoth à la vallée qui est dans le territoire de Moab, au sommet de Pisgah, et qui regarde vers Yeshiyomwn. Israël envoya des messagers à Sihon, roi des Amoréens en disant : Laisse-moi passer par ta terre. Nous ne nous détournerons ni dans les champs, ni dans les vignes, et nous ne boirons l'eau d'aucun des puits. Mais nous marcherons par la route royale, jusqu'à ce que nous ayons passé ton territoire. Mais Sihon ne permit pas à Israël de passer sur son territoire. Il rassembla tout son peuple et sortit à la rencontre d'Israël, dans le désert. Il vint à Yahats et combattit Israël. Israël le fit passer à bouche d'épée et prit possession de sa terre, depuis l'Arnon jusqu'à Yabbok, jusqu'aux fils d'Ammon. En effet, la frontière des fils d'Ammon était forte. Et Israël prit toutes les villes qui étaient là. Israël habita dans toutes les villes des Amoréens : Hesbon et toutes ses filles. Car Hesbon était la ville de Sihon, roi des Amoréens, qui avait fait la guerre au premier roi de Moab, et avait pris de sa main toute sa terre, jusqu'à l'Arnon. C'est pourquoi les faiseurs de paraboles disent : Venez à Hesbon! Que la ville de Sihon soit rebâtie et fortifiée! Car le feu est sorti de Hesbon, la flamme de la cité de Sihon. Elle a consumé Ar-Moab, les habitants des hauteurs de l'Arnon. Malheur à toi, Moab! Peuple de Kemosh, tu es perdu! Il a livré ses fils qui se sauvaient et ses filles en captivité à Sihon, roi des Amoréens. Nous avons lancé nos flèches contre eux : Hesbon a péri jusqu'à Dibon. Nous avons dévasté jusqu'à Nophach, jusqu'à Médeba. Israël s'établit en terre des Amoréens. Moshé envoya espionner Ya`azeyr. Ils prirent ses filles et dépossédèrent les Amoréens qui y étaient. Ils se tournèrent et montèrent par le chemin de Bashân. Og, roi de Bashân, sortit à leur rencontre, avec tout son peuple pour les combattre à Édréi. YHWH dit à Moshé : N'aie pas peur de lui, car je le livre entre tes mains ainsi que tout son peuple et sa terre. Tu le traiteras comme tu as traité Sihon, roi des Amoréens, qui habitait à Hesbon. Ils le battirent, lui, ses fils et tout son peuple, jusqu'à ce qu'il ne lui reste aucun survivant, et ils prirent possession de sa terre.

Les fils d'Israël partirent, et ils campèrent dans les régions arides de Moab, de l'autre côté du Yarden de Yerycho. Balak, fils de Tsippor, vit tout ce qu'Israël avait fait aux Amoréens. Moab eut extrêmement peur en face du peuple parce qu'il était en grand nombre. Moab ressentait une aversion en face des fils d'Israël. Et Moab dit aux anciens de Madian : Maintenant cette congrégation va brouter tout ce qui nous entoure, comme le bœuf broute l'herbe des

Bamidbar | Nombres

champs. Balak, fils de Tsippor, était roi de Moab, en ce temps-là. Il envoya des messagers auprès de Balaam, fils de Beor, à Pethor, sur le fleuve, en terre des fils de son peuple, pour l'appeler, en disant : Voici, un peuple est sorti d'Égypte. Voici, il couvre l'œil de la terre et il habite vis-à-vis de moi. Et maintenant, viens, s'il te plaît, maudis ce peuple pour moi, car il est plus puissant que moi. Peut-être ainsi pourrai-je le battre et le chasser de la terre car, je le sais, celui que tu béniras est béni et celui que tu maudiras sera maudit. Les anciens de Moab s'en allèrent avec les anciens de Madian, ayant dans leurs mains la divination. Ils arrivèrent auprès de Balaam, et lui dirent les paroles de Balak. Il leur dit : Logez ici cette nuit et je vous retournerai une parole quand YHWH m'aura parlé. Les chefs des Moabites restèrent chez Balaam. Elohîm vint à Balaam et dit : Qui sont ces hommes chez toi? Balaam dit à Elohîm : Balak, fils de Tsippor, roi de Moab, les a envoyés vers moi : Voici que le peuple sorti d'Égypte couvre l'œil de la terre. Maintenant, va, maudis-le pour moi. Peut-être pourrai-je le combattre et le chasser. Elohîm dit à Balaam : Tu n'iras pas avec eux et tu ne maudiras pas ce peuple, car il est béni. Balaam s'étant levé le matin, dit aux chefs de Balak : Allez vers votre terre, car YHWH refuse de me donner d'aller avec vous. Les chefs des Moabites se levèrent et retournèrent auprès de Balak, et dirent : Balaam a refusé de venir avec nous. Balak envoya encore des chefs en plus grand nombre et plus honorables que les premiers. Ils arrivèrent auprès de Balaam, et lui dirent : Ainsi parle Balak, fils de Tsippor : S'il te plaît, que l'on ne t'empêche pas de venir vers moi, car je t'honorerai, je t'honorerai beaucoup et je ferai tout ce que tu me diras. S'il te plaît, viens, maudis-moi ce peuple! Balaam répondit et dit aux serviteurs de Balak : Quand Balak me donnerait sa maison pleine d'or et d'argent, je ne pourrais pas passer outre à la bouche de YHWH, mon Elohîm, pour faire une chose petite ou grande. Maintenant, s'il vous plaît, vous aussi restez ici cette nuit, pour que je sache ce que YHWH me déclarera encore. Elohîm vint la nuit à Balaam et lui dit : Puisque ces hommes sont venus t'appeler, lève-toi, et va avec eux. Seulement, la parole que je te dirai, tu l'exécuteras. Balaam se leva le matin, sella son ânesse, et partit avec les chefs de Moab. Les narines d'Elohîm s'enflammèrent parce qu'il était parti. L'Ange de YHWH se tint debout sur le chemin pour lui en satan. Il était monté sur son ânesse, ses deux jeunes hommes étaient avec lui. L'ânesse vit l'Ange de YHWH qui se tenait debout sur le chemin, ayant en main son épée tirée. L'ânesse se détourna du chemin et alla dans les champs. Balaam frappa l'ânesse pour la ramener dans le chemin. L'Ange de YHWH se tenait debout dans un chemin creux entre les vignes, avec un mur de ce côté-ci et un mur de ce côté-là. L'ânesse vit l'Ange de YHWH. Elle se serra contre le mur, et elle serra le pied de Balaam contre le mur. Il la frappa de nouveau. L'Ange de YHWH passa plus loin et se tint debout dans un lieu étroit où il n'y avait pas de chemin pour se détourner à droite ou à gauche. L'ânesse vit l'Ange de YHWH et elle s'abattit sous Balaam. Les narines de Balaam s'enflammèrent et il frappa l'ânesse avec son bâton.

Bamidbar | Nombres

YHWH ouvrit la bouche de l'ânesse et elle dit à Balaam : Que t'ai-je fait? Oui, tu m'as frappée ces trois pas. Balaam dit à l'ânesse : C'est parce que tu t'es moquée de moi. Si j'avais une épée en main, oui, maintenant je te tuerais! L'ânesse dit à Balaam : Ne suis-je pas ton ânesse, sur laquelle tu montes depuis que je suis à toi jusqu'à aujourd'hui? Ai-je l'habitude, ai-je l'habitude d'agir ainsi envers toi? Il dit : Non. YHWH ouvrit les yeux de Balaam et il vit l'Ange de YHWH qui se tenait sur le chemin, et qui avait dans sa main son épée tirée. Il s'inclina et se prosterna sur son visage. L'Ange de YHWH lui dit : Pourquoi as-tu frappé ton ânesse, ces trois pas? Voici, moi-même je suis sorti en satan, car à mes yeux ce voyage est précipité. L'ânesse m'a vu et s'est détournée en face de moi ces trois pas. Si elle ne s'était pas détournée en face de moi, oui, je t'aurais maintenant tué toi-même mais elle, je l'aurais laissé vivre. Balaam dit à l'Ange de YHWH : J'ai péché, car je ne savais pas que tu te tenais debout sur le chemin pour me rencontrer. Maintenant, si cela déplaît à tes yeux, je retournerai chez moi. L'Ange de YHWH dit à Balaam : Va avec ces hommes, mais tu diras seulement la parole que je te dirai. Balaam alla avec les chefs de Balak. Quand Balak apprit que Balaam arrivait, il sortit à sa rencontre jusqu'à la ville de Moab, qui est sur la limite de l'Arnon, à l'extrême frontière. Balak dit à Balaam : N'ai-je pas envoyé, envoyé vers toi pour t'appeler? Pourquoi n'es-tu pas venu vers moi? Ne puis-je pas vraiment te traiter avec honneur? Balaam dit à Balak : Voici, je suis venu vers toi. Maintenant, pourrai-je, pourrai-je dire quelque chose? Je ne dirai que les paroles qu'Elohîm m'aura mises dans la bouche. Balaam alla avec Balak et ils arrivèrent à Qiryath-Houtsoth. Balak sacrifia des bœufs et des brebis et il en envoya à Balaam et aux chefs qui étaient venus avec lui. Et il arriva, le matin, que Balak prit Balaam et le fit monter aux hauts lieux de Baal, et de là il vit une partie du peuple.

Balaam dit à Balak : Bâtis-moi ici 7 autels, et prépare-moi ici 7 jeunes taureaux et 7 béliers. Balak fit ce que Balaam avait dit. Balak et Balaam firent monter un jeune taureau et un bélier sur chaque autel. Balaam dit à Balak : Tiens-toi près de ton holocauste et je m'éloignerai. Peut-être que YHWH viendra à ma rencontre, et la parole qu'il m'aura fait voir, je te la raconterai. Et il s'en alla sur une hauteur dénudée. Elohîm vint à la rencontre de Balaam, et celui-ci lui dit : J'ai dressé 7 autels, et j'ai fait monter un jeune taureau et un bélier sur chaque autel. YHWH mit une parole dans la bouche de Balaam et lui dit : Retourne vers Balak, et tu parleras ainsi. Il retourna vers lui, et voici, il se tenait près de son holocauste, lui et tous les chefs de Moab. Il prononça sa parabole, et dit : Balak, roi de Moab, m'a fait descendre d'Aram, des montagnes d'orient : Viens, maudis-moi Yaacov! Viens sois indigné contre Israël! Comment maudirai-je celui que El n'a pas maudit? Comment serai-je indigné contre celui envers qui YHWH n'est pas indigné? Oui, de la tête des rochers je le verrai et du haut des collines je l'observerai : Voici, ce peuple habitera à part, et il ne sera pas compté parmi les

Bamidbar | Nombres

nations. Qui comptera la poussière de Yaacov? Et le nombre du quart d'Israël? Que mon âme meure de la mort des justes, et que ma fin devienne semblable à la leur! Balak dit à Balaam : Que m'as-tu fait? Je t'ai pris pour maudire mes ennemis, et voici, tu les as bénis, tu les as bénis! Il répondit et dit : Ne prendrai-je pas garde de dire ce que YHWH aura mis dans ma bouche? Balak lui dit : Viens, viens avec moi à un autre endroit d'où tu le verras. Tu ne verras que son extrémité, mais tu ne le verras pas tout entier. Et de là, maudis-le pour moi. Il l'emmena au territoire de Tsophim, sur le sommet de Pisgah, il bâtit 7 autels et fit monter un taureau et un bélier sur chaque autel. Il dit à Balak : Tiens-toi ici près de ton holocauste, et moi, j'irai à la rencontre, là... YHWH vint à la rencontre de Balaam, il mit une parole dans sa bouche et lui dit : Retourne vers Balak, et tu parleras ainsi. Il retourna vers Balak. Et voici, il se tenait près de son holocauste, et les chefs de Moab avec lui. Et Balak lui dit : Qu'est-ce que YHWH a dit? Il prononça sa parabole et dit : Lève-toi, Balak, écoute! Fils de Tsippor, prête-moi l'oreille! El n'est pas un homme pour mentir, ni fils d'un être humain pour se repentir. Ce qu'il a dit, ne le fera-t-il pas? Ce qu'il a déclaré, ne l'exécutera-t-il pas? Voici, j'ai été emmené pour bénir : Il a béni, je ne le révoquerai pas. Il n'aperçoit pas de méchanceté en Yaacov, il ne voit pas de mal en Israël. YHWH, son Elohim, est avec lui, et le cri de joie d'un roi est au milieu de lui. El les a fait sortir d'Égypte, il est pour eux comme la vigueur du taureau sauvage. Car il n'y a pas d'enchantement contre Yaacov, ni de divination contre Israël. Au temps marqué, il sera dit à Yaacov et à Israël : Qu'est-ce que El a fait? Voici, ce peuple se lèvera comme une lionne, et se dressera comme un lion qui est dans sa force. Il ne se couchera pas jusqu'à ce qu'il ait dévoré la proie et bu le sang des blessés à mort. Balak dit à Balaam : En effet, pour maudire, ne le maudis pas, mais ne le bénis pas, ne le bénis pas aussi! Balaam répondit et dit à Balak : Ne t'ai-je pas déclaré en disant que tout ce que YHWH déclarera, je le ferai? Balak dit à Balaam : S'il te plaît, viens, je te conduirai dans un autre lieu. Peut-être sera-t-il juste aux yeux d'Elohim que de là tu le maudisses pour moi. Balak emmena Balaam au sommet de Peor, qui regarde en face de Yeshiyomown. Balaam dit à Balak : Bâtis-moi ici 7 autels, et prépare-moi ici 7 jeunes taureaux et 7 béliers. Balak fit comme Balaam lui avait dit, puis il fit monter un taureau et un bélier sur chaque autel.

Balaam, voyant que c'était bon aux yeux de YHWH de bénir Israël, n'alla plus comme les autres fois à la rencontre des enchantements, mais il tourna ses faces vers le désert. Balaam leva les yeux, il vit Israël demeurant selon ses tribus. L'Esprit d'Elohim vint sur lui. Il prononça sa parabole et dit : Déclaration de Balaam, fils de Beor, déclaration de l'homme fort qui a l'œil ouvert, déclaration de celui qui entend les paroles de El, de celui qui voit la vision de Shaddai, de celui qui tombe à terre et dont les yeux s'ouvrent. Que tes tentes sont agréables, Yaacov! Tes tabernacles, Israël! Ils sont étendus comme des torrents, comme des jardins près

Bamidbar | Nombres

d'un fleuve, comme des arbres d'aloès que YHWH a plantés, comme des cèdres auprès des eaux. L'eau coule de ses seaux, et sa semence est parmi d'abondantes eaux. Et son roi s'élève au-dessus d'Agag, et son royaume sera haut élevé. Et l'a fait sortir d'Égypte, il est pour lui comme la vigueur du taureau sauvage. Il dévorera les nations qui sont ses ennemies, il brisera leurs os, et les percera de ses flèches. Il s'est courbé, il s'est couché comme un lion, comme une lionne : qui le réveillera? Quiconque te bénit, sera béni, et quiconque te maudit, sera maudit. Les narines de Balak s'enflammèrent contre Balaam, il claqua de ses paumes et Balak parla ainsi à Balaam : Je t'ai appelé pour maudire mes ennemis, et voici, tu les as bénis, tu les a bénis trois fois déjà. Et maintenant, fuis vers ton lieu! J'avais dit que je t'honorerais, que je t'honorerais, mais YHWH t'empêche d'être honoré. Balaam dit à Balak : N'ai-je pas parlé et dit à tes messagers que tu m'as envoyés : Quand Balak me donnerait sa maison pleine d'argent et d'or, je ne pourrais passer outre à la bouche de YHWH pour faire de moi-même du bien ou du mal. Mais ce que YHWH déclarera, je le déclarerai? Maintenant voici je m'en vais vers mon peuple. Viens, je te conseillerai ce que ce peuple fera à ton peuple, dans les derniers jours. Il prononça sa parabole et dit : Déclaration de Balaam, fils de Beor, déclaration de l'homme fort qui a l'œil ouvert, déclaration de celui qui entend les paroles de El, de celui qui connaît la connaissance d'Élyon, de celui qui voit la vision de Shaddaï, de celui qui tombe à terre et dont les yeux s'ouvrent. Je le vois, mais non pas maintenant, je le regarde, mais non pas de près : une Étoile est sortie de Yaacov et un Sceptre s'est élevé d'Israël. Il transpercera les côtés de Moab, il détruira tous les fils de Sheth. Édom deviendra sa possession, Séir deviendra la possession de ses ennemis, et Israël agira avec puissance. Le dominateur de Yaacov fera périr les survivants de la ville. Il vit aussi Amalek, il prononça sa parabole et dit : Amalek est le premier des nations, mais à la fin il sera détruit. Il vit aussi les Qeyniens. Il prononça sa parabole et dit : Ta demeure est dans un lieu solide, et tu as mis ton nid dans le rocher. Oui, si Qayin est à brûler, jusques à quand seras-tu captif d'Assyrie? Il prononça sa parabole et dit : Malheur! Qui vivra, quand El fera ces choses? Des navires du côté de Kittim! Ils humilieront l'Assyrie, ils humilieront Héber, et lui aussi ira à la destruction. Balaam se leva et s'en alla. Il s'en retourna à son lieu. Balak aussi s'en alla par son chemin.

Israël demeurait à Sittim. Le peuple se souilla en commettant la fornication avec les filles de Moab. Elles invitèrent le peuple aux sacrifices de leurs elohîm. Le peuple mangea et se prosterna devant leurs elohîm. Israël s'attacha à Baal-Peor et les narines de YHWH s'enflammèrent contre Israël. YHWH dit à Moshé : Prends toutes les têtes du peuple, et fais-les pendre devant YHWH en face du soleil, afin que la chaleur des narines de YHWH se détourne d'Israël. Moshé dit aux juges d'Israël : Que chaque homme d'entre vous tue ses hommes qui se sont attachés à Baal-Peor. Et voici qu'un homme des fils d'Israël vint et

Bamidbar | Nombres

présenta à ses frères une Madianite, aux yeux de Moshé et aux yeux de toute l'assemblée des fils d'Israël, qui pleuraient à l'entrée de la tente de réunion. Phinéas, fils d'Èl'azar, fils d'Aaron le prêtre, le vit, se leva du milieu de l'assemblée et prit une lance dans sa main. Il entra derrière l'homme d'Israël dans la tente et les transperça tous les deux, l'homme d'Israël ainsi que la femme, par le ventre. Et la plaie s'arrêta parmi les fils d'Israël. Or il y en eut 24 000 qui moururent de cette plaie. YHWH parla à Moshé, en disant : Phinéas, fils d'Èl'azar, fils d'Aaron, le prêtre, a détourné mon courroux de dessus les fils d'Israël, parce qu'il a été zélé de mon zèle au milieu d'eux et, dans mon zèle, je n'ai pas consumé les fils d'Israël. C'est pourquoi, dis-lui : Voici, je lui donne mon alliance de paix. L'alliance de prêtrise perpétuelle sera tant pour lui que pour sa postérité après lui, parce qu'il a été zélé pour son Elohîm et qu'il a fait la propitiation pour les fils d'Israël. Le nom de l'homme d'Israël tué, qui fut tué avec la Madianite était Zimri, fils de Salu, prince d'une maison de père des Shimonites. Le nom de la femme madianite qui fut tuée était Kozbiy, fille de Tsour, chef du peuple, et d'une maison de père en Madian. YHWH parla à Moshé, en disant : Mettez en détresse les Madianites, tuez-les. En effet, ils ont agi en ennemis à votre égard en vous séduisant par leurs ruses dans l'affaire de Peor et dans l'affaire de Kozbiy, fille d'un prince d'entre les Madianites, leur sœur, qui a été tuée le jour de la plaie, causée par l'affaire de Peor.

Il arriva après cette plaie, que YHWH parla à Moshé et à Èl'azar, fils d'Aaron, le prêtre, en disant : Relevez les têtes de toute l'assemblée des fils d'Israël, des fils de 20 ans et au-dessus, selon les maisons de leurs pères, de tous ceux d'Israël qui sortent à la guerre. Moshé et Èl'azar, le prêtre, leur parlèrent dans les régions arides de Moab, près du Yarden de Yerycho, en disant : Des fils de 20 ans et au-dessus, comme YHWH l'avait ordonné à Moshé et aux fils d'Israël, quand ils furent sortis de la terre d'Égypte. Reouben, premier-né d'Israël. Fils de Reouben : Hanowk, de qui descend la famille des Hanowkites, Pallou, de qui descend la famille des Pallouites; Hetsron, de qui descend la famille des Hetsronites, Karmiy, de qui descend la famille des Karmites. Ce sont là les familles des Reoubénites : Ceux qui furent dénombrés étaient 43 730. Et les fils de Pallou : Éliy'ab. Fils d'Éliy'ab : Nemouel, Dathan et Abiram. Ce sont ce Dathan et cet Abiram, convoqués par l'assemblée, qui se révoltèrent contre Moshé et contre Aaron dans l'assemblée de Koré, quand elle se révolta contre YHWH. La terre ouvrit sa bouche et les engloutit avec Koré, lorsque mourut son assemblée et que le feu dévora les 250 hommes : Ils devinrent une bannière. Mais les fils de Koré ne moururent pas. Les fils de Shim'ôn selon leurs familles : De Nemouel descend la famille des Némouélites, de Yamin, la famille des Yaminites, de Yakiyn, la famille des Yakiynites, de Zérach, la famille des Zérachites, de Shaoul, la famille des Shaoulites. Ce sont là les familles des Shimonites, qui furent 22 200. Fils de Gad selon leurs familles. De Tsephon, descend la

Bamidbar | Nombres

famille des Tsephonites, de Haggi, la famille des Haggites, de Shouni, la famille des Shounites, d'Ozni, la famille des Oznites, d'Éri, la famille des Érites, d'Arod, la famille des Arodites, d'Areéli, la famille des Areélites. Ce sont là les familles des fils de Gad, d'après leur dénombrement : 40 500. Fils de Yéhouda, Er, et Onan. Mais Er et Onan moururent en terre de Kena'ân. Voici les fils de Yéhouda selon leurs familles : De Shélah descend la famille des Shélanites, de Pérets la famille des Péretsites, de Zérach, la famille des Zérachites. Les fils de Pérets furent : Hetsron, de qui descend la famille des Hetsronites, Hamoul, de qui descend la famille des Hamoulites. Ce sont là les familles de Yéhouda, selon leur dénombrement : 76 500. Fils de Yissakar, selon leurs familles : De Thola descend la famille des Tholaïtes, de Pouvah, la famille des Pouvites, de Yashoub, la famille des Yashoubites, de Shimron, la famille des Shimronites. Ce sont là les familles de Yissakar, d'après leur dénombrement : 64 300. Fils de Zebouloun, selon leurs familles : De Séred, descend la famille des Sardites, d'Eylon la famille des Élonites, de Yahleel la famille des Yahleélites. Ce sont là les familles des Zeboulounites, d'après leur dénombrement : 60 500. Fils de Yossef, selon leurs familles : Menashè et Éphraïm. Fils de Menashè. De Makir descend la famille des Makirites. Makir engendra Galaad. De Galaad descend la famille des Galaadites. Voici les fils de Galaad : ly`ezer, de qui descend la famille des ly`ezerites, Hélek la famille des Hélekites. Asriel, la famille des Asriélites, Shekem, la famille des Shikmiy, Shemida, la famille des Shemidaïtes, Hépher, la famille des Héphrites. Tselophchad, fils de Hépher, n'eut pas de fils, mais des filles. Voici les noms des filles de Tselophchad : Machlah, No`ah, Hoglah, Milkah et Tirtsah. Ce sont là les familles de Menashè, d'après leur dénombrement : 52 700. Voici les fils d'Éphraïm, selon leurs familles : De Shoutélah descend la famille des Shoutalhites, de Béker, la famille des Bakrites, de Thachan, la famille des Thachanites. Voici les fils de Shoutélah : D'Éran est descendue la famille des Éranites. Ce sont là les familles des fils d'Éphraïm, d'après leur dénombrement : 32 500. Ce sont là les fils de Yossef, selon leurs familles. Fils de Benyamin, selon leurs familles : De Béla descend la famille des Balites, d'Ashbel, la famille des Ashbélites, d'Achiram, la famille des Achiramites, de Shoupham, la famille des Shouphamites, de Houpham, la famille des Houphamites. Les fils de Béla furent Ard et Naaman. D'Ard descend la famille des Ardites et de Naaman, la famille des Naamanites. Ce sont là les fils de Benyamin, d'après leurs familles; et leur dénombrement : 45 600. Voici les fils de Dan, selon leurs familles : De Shouham descend la famille des Shouhamites. Ce sont là les familles de Dan, selon leurs familles. Toutes les familles des Shouhamites, selon leur dénombrement : 64 400. Fils d'Asher, selon leurs familles : De Yimnah descend la famille des Yimnites, de Yishviy, la famille des Yishvites, de Beri'y`ah la famille des Beriites. Des fils de Beri'y`ah descendent : De Héber, la famille des Hébrites, de Malkiyel, la famille des Malkiélites. Et le nom de la fille d'Asher était Sérach. Ce sont là les familles des fils d'Asher, d'après leur dénombrement : 53

Bamidbar | Nombres

400. Fils de Nephthali, selon leurs familles : De Yahtseel descend la famille des Yahtseélites, de Gouni, la famille des Gounites, de Yetser la famille des Yitsrites, de Shillem, la famille des Shillémites. Ce sont là les familles de Nephthali, selon leurs familles, et leur dénombrement : 45 400. Voici les dénombrés des fils d'Israël, qui furent 601 730. YHWH parla à Moshé, en disant : La terre sera partagée entre ceux-ci en héritage, selon le nombre des noms. À ceux qui sont en plus grand nombre, tu donneras plus d'héritage, et à ceux qui sont en plus petit nombre tu donneras moins d'héritage. On donnera à chacun son héritage selon le nombre de ses dénombrés. Toutefois c'est par le sort que la terre sera partagée. Ils recevront l'héritage selon les noms des tribus de leurs pères. C'est par la bouche que l'héritage sera partagé entre ceux qui sont en grand nombre et ceux qui sont en petit nombre. Voici les Lévites dénombrés selon leurs familles : de Guershon, la famille des Guershonites, de Qehath, la famille des Qehathites, de Merari, la famille des Merarites. Voici les familles de Lévi : la famille des Libnites, la famille des Hébronites, la famille des Machlites, la famille des Moushites, la famille des Korites. Qehath engendra Amram. Et le nom de la femme d'Amram était Yokebed, fille de Lévi, qui l'enfanta pour Lévi en Égypte. Elle enfanta pour Amram : Aaron, Moshé, et Myriam, leur sœur. Aaron engendra Nadab et Abihou, Èl'azar et Ithamar. Nadab et Abihou moururent lorsqu'ils apportèrent du feu étranger devant YHWH. Leurs dénombrés furent 23 000, tous mâles, des fils d'un mois et au-dessus. Ils ne furent pas dénombrés avec les fils d'Israël, car on ne leur donna pas d'héritage entre les fils d'Israël. Ce sont là ceux qui furent dénombrés par Moshé et Èl'azar, le prêtre, qui dénombrèrent les fils d'Israël dans les régions arides de Moab, près du Yarden de Yerycho, parmi eux, il n'y avait pas un homme de ceux qui avaient été dénombrés par Moshé et Aaron le prêtre, quand ils dénombrèrent les fils d'Israël dans le désert de Sinaï. Car YHWH avait dit d'eux : « Ils mourront, ils mourront dans le désert. » Pas un homme d'entre eux n'était resté, excepté Kaleb, fils de Yephounné, et Yéhoshoua, fils de Noun.

Or les filles de Tselophchad, fils de Hépher, fils de Galaad, fils de Makir, fils de Menashè, d'entre les familles de Menashè, fils de Yossef, s'approchèrent. Voici les noms de ses filles : Machlah, No`ah, Hoglah, Milkah, et Tirtzah. Elles se présentèrent devant Moshé, devant Èl'azar, le prêtre, devant les princes et toute l'assemblée, à l'entrée de la tente de réunion. Elles dirent : Notre père est mort dans le désert. Il n'était pas au milieu de l'assemblée de ceux qui se réunirent contre YHWH, de l'assemblée de Koré, mais il est mort à cause de son péché et il n'avait pas de fils. Pourquoi le nom de notre père serait-il retranché de sa famille, parce qu'il n'a pas eu de fils ? Donne-nous une propriété parmi les frères de notre père. Moshé présenta leur cause devant YHWH. YHWH parla à Moshé, en disant : Les filles de Tselophchad ont parlé droitement. Tu leur donneras, tu leur donneras en héritage une

Bamidbar | Nombres

propriété parmi les frères de leur père, c'est à elles que tu feras passer l'héritage de leur père. Tu parleras aussi aux fils d'Israël, en disant : Lorsqu'un homme mourra sans avoir de fils, vous ferez passer son héritage à sa fille. S'il n'a pas de fille, vous donnerez son héritage à ses frères. S'il n'a pas de frères, vous donnerez son héritage aux frères de son père. Et si son père n'a pas de frère, vous donnerez son héritage à sa chair, la plus proche de sa famille : c'est elle qui en prendra possession. Cela deviendra pour les fils d'Israël un statut et une ordonnance, comme YHWH l'a ordonné à Moshé. YHWH dit à Moshé : Monte sur cette montagne d'Abarim, et regarde la terre que je donne aux fils d'Israël. Tu la regarderas, et toi aussi tu seras recueilli auprès de ton peuple comme Aaron ton frère y a été recueilli, parce que vous avez été rebelles contre ma bouche dans le désert de Tsin lors de la contestation de l'assemblée. Vous ne m'avez pas sanctifié au sujet des eaux sous leurs yeux. Ce sont les eaux de Meriybah, à Qadesh, dans le désert de Tsin. Moshé parla à YHWH, en disant : Que YHWH, l'Elohîm des esprits de toute chair, établisse sur l'assemblée un homme qui sorte devant eux et qui entre devant eux, et qui les fasse sortir et qui les fasse entrer, afin que l'assemblée de YHWH ne soit pas comme des brebis qui n'ont pas de berger. YHWH dit à Moshé : Prends Yéhoshoua, fils de Noun, un homme en qui est l'Esprit, et tu poseras ta main sur lui. Tu le présenteras devant Èl'azar, le prêtre, et devant toute l'assemblée, et tu lui donneras des instructions sous leurs yeux. Tu mettras sur lui de ta majesté, afin que toute l'assemblée des fils d'Israël l'écoute. Il se tiendra debout devant Èl'azar, le prêtre, qui consultera pour lui les jugements de l'ourim devant YHWH. À sa bouche, ils sortiront et, à sa bouche, ils entreront, lui, tous les fils d'Israël avec lui et toute l'assemblée. Moshé fit comme YHWH lui avait ordonné. Il prit Yéhoshoua et le présenta devant Èl'azar, le prêtre, et devant toute l'assemblée. Il posa ses mains sur lui et lui donna des ordres, comme YHWH l'avait dit par la main de Moshé.

YHWH parla à Moshé, en disant : Donne cet ordre aux fils d'Israël et dis-leur : Vous prendrez garde à me présenter, au temps fixé, mon offrande, mon pain, pour mes offrandes consumées par le feu dont le parfum est tranquillisant pour moi. Tu leur diras : Voici le sacrifice consumé par le feu que vous présenterez à YHWH : 2 agneaux d'un an sans défaut, chaque jour, en holocauste perpétuel. Tu présenteras l'un des agneaux le matin, et tu présenteras le second agneau entre les deux soirs, et la dixième partie d'épha de fine farine pour l'offrande de grain, mêlée au quart d'un hin d'huile d'olives concassées. C'est l'holocauste perpétuel fait à la montagne de Sinai, c'est une offrande consumée par le feu dont le parfum est tranquillisant pour YHWH. Sa libation sera d'un quart de hin pour chaque agneau. Tu verseras dans le lieu saint la libation de boisson forte à YHWH. Tu présenteras le second agneau entre les deux soirs. Tu présenteras la même offrande de grain et la même

Bamidbar | Nombres

libation que le matin : c'est une offrande consommée par le feu dont le parfum est tranquillisant pour YHWH. Le jour du shabbat, 2 agneaux, fils d'un an sans défaut, et deux dixièmes de fine farine mêlée d'huile pour l'offrande de grain, avec sa libation. C'est l'holocauste du shabbat, pour chaque shabbat, outre l'holocauste perpétuel avec sa libation. En tête de vos mois, vous présenterez en holocauste à YHWH 2 jeunes taureaux, un bélier, et 7 agneaux d'un an sans défaut, et trois dixièmes de fine farine mêlée d'huile en offrande de grain pour chaque jeune taureau, et deux dixièmes de fine farine mêlée d'huile en offrande de grain pour le bélier, et un dixième, un dixième de fine farine mêlée d'huile en offrande de grain pour chaque agneau. C'est un holocauste, une offrande consommée par le feu dont le parfum est tranquillisant pour YHWH. Et leurs libations seront d'un demi-hin de vin pour chaque jeune taureau, d'un tiers de hin pour un bélier, et d'un quart de hin pour chaque agneau. C'est l'holocauste de mois en mois, pour les mois de l'année. On présentera à YHWH un jeune bouc en sacrifice pour le péché, outre l'holocauste perpétuel, et sa libation. Le quatorzième jour du premier mois, ce sera la Pâque pour YHWH. Le quinzième jour du même mois, il y aura fête. On mangera pendant 7 jours des pains sans levain. Le premier jour, il y aura une sainte convocation : vous ne ferez aucun travail, aucun service. Vous présenterez un sacrifice consumé par le feu en holocauste pour YHWH : 2 jeunes taureaux, un bélier, et 7 agneaux d'un an, ils seront sans défaut pour vous. Leur offrande de grain sera de fine farine mêlée d'huile, vous en présenterez trois dixièmes pour chaque jeune taureau, et deux dixièmes pour un bélier; un dixième, tu feras, un dixième pour un agneau, pour les 7 agneaux, et un bouc en sacrifice pour le péché, afin de faire la propitiation pour vous. Vous ferez ces choses-là en plus de l'holocauste du matin, qui est l'holocauste perpétuel. Vous ferez comme ceux-là, chaque jour, pendant 7 jours. C'est le pain, l'offrande consommée par le feu dont le parfum est tranquillisant pour YHWH. Il sera fait en plus de l'holocauste perpétuel et de sa libation. Au septième jour, vous aurez une sainte convocation : vous ne ferez aucun travail, aucun service. Le jour des prémices, quand vous présenterez à YHWH une nouvelle offrande de grain à votre fête des semaines, vous aurez une sainte convocation : vous ne ferez aucun travail, aucun service. Vous présenterez en holocauste dont le parfum est tranquillisant pour YHWH, 2 jeunes taureaux, un bélier et 7 agneaux d'un an. Leur offrande de grain sera de fine farine mêlée d'huile, de trois dixièmes pour chaque jeune taureau, et de deux dixièmes pour le bélier, et de la dixième partie d'un dixième pour les agneaux, pour chacun des 7 agneaux, et un jeune bouc, afin de faire la propitiation pour vous. Vous les présenterez, outre l'holocauste perpétuel et son offrande de grain, lesquels seront sans défaut, avec leurs libations.

Bamidbar | Nombres

Le septième mois, le un du mois deviendra pour vous une sainte convocation : vous ne ferez aucun travail, aucun service. Cela deviendra pour vous le jour du son de trompette. Vous présenterez en holocauste dont le parfum est tranquillisant pour YHWH, un jeune taureau, fils d'un bœuf, un bélier et 7 agneaux fils d'un an, sans défaut. Leur offrande de grain sera de fine farine mêlée d'huile, de trois dixièmes pour le jeune taureau, de deux dixièmes pour le bélier, et un dixième pour un agneau, pour les sept agneaux, et un jeune bouc, en sacrifice pour le péché, afin de faire la propitiation pour vous, outre l'holocauste du mois et son offrande de grain, l'holocauste perpétuel et son offrande de grain, et leurs libations selon leur ordonnance. Ce sont des offrandes consumées par le feu dont le parfum est tranquillisant pour YHWH. Le dixième jour de ce septième mois, vous aurez une sainte convocation, et vous affligerez vos âmes : vous ne ferez aucun travail. Vous présenterez en holocauste dont le parfum est tranquillisant pour YHWH, un jeune taureau, un bélier et 7 agneaux d'un an, qui seront sans défaut. Et leur offrande de grain sera de fine farine mêlée d'huile, de trois dixièmes pour le taureau, et de deux dixièmes pour le bélier, d'un dixième, d'un dixième pour un agneau, pour les sept agneaux, d'un bouc d'entre les chèvres pour le péché, en plus des péchés de Kippour, l'holocauste perpétuel et son offrande de grain avec leurs libations. Le quinzième jour du septième mois, vous aurez une sainte convocation : vous ne ferez aucun travail, aucun service. Vous ferez un pèlerinage, une fête pour YHWH pendant 7 jours. Vous présenterez en holocauste une offrande consumée par le feu dont le parfum est tranquillisant pour YHWH : 13 jeunes taureaux, fils d'un bœuf, 2 béliers et 14 agneaux fils d'un an, ils seront sans défaut pour vous. Leur offrande de grain sera de fine farine mêlée d'huile, de trois dixièmes pour un jeune taureau, pour les 13 jeunes taureaux, de deux dixièmes pour un bélier, pour les 2 béliers, et d'un dixième pour chacun des 14 agneaux. Et un jeune bouc en sacrifice pour le péché, outre l'holocauste perpétuel, son offrande de grain et sa libation. Le second jour, vous présenterez 12 jeunes taureaux, fils de bœufs, 2 béliers, et 14 agneaux, fils d'un an, sans défaut, avec l'offrande de grain et les libations pour les jeunes taureaux, pour les béliers, et pour les agneaux, selon leur nombre, d'après les ordonnances. Vous présenterez un jeune bouc en sacrifice pour le péché, outre l'holocauste perpétuel, et son offrande de grain, avec leurs libations. Le troisième jour, vous présenterez 11 taureaux, 2 béliers, et 14 agneaux d'un an, ils seront sans défaut, et l'offrande de grain et les libations pour les jeunes taureaux, les béliers et les agneaux, selon leur nombre, selon leur ordonnance. Et un bouc en sacrifice pour le péché, outre l'holocauste continuel, son offrande de grain et sa libation. Le quatrième jour, vous présenterez 10 jeunes taureaux, 2 béliers, et 14 agneaux d'un an, sans défaut, l'offrande de grain et les libations pour les taureaux, les béliers, et les agneaux, selon leur nombre et leur ordonnance, et un jeune bouc en sacrifice pour le péché, outre l'holocauste perpétuel, son offrande de grain et sa libation. Le

Bamidbar | Nombres

cinquième jour, vous présenterez 9 jeunes taureaux, 2 béliers, et 14 agneaux d'un an, sans défaut, avec l'offrande de grain et les libations pour les taureaux, les béliers, et les agneaux, selon leur nombre et leur ordonnance, et un bouc en sacrifice pour le péché, outre l'holocauste continu, son offrande de grain et sa libation. Le sixième jour, vous présenterez 8 jeunes taureaux, 2 béliers et 14 agneaux d'un an, sans défaut, et l'offrande de grain, les libations pour les taureaux, les béliers, et les agneaux selon leur nombre, leur ordonnance. Et un bouc en sacrifice pour le péché, outre l'holocauste continu, son offrande de grain et sa libation. Le septième jour, vous présenterez 7 jeunes taureaux, 2 béliers, et 14 agneaux d'un an, sans défaut, avec l'offrande de grain et les libations pour les jeunes taureaux, les béliers, et les agneaux, selon leur nombre et leur ordonnance, et un bouc en sacrifice pour le péché, outre l'holocauste continu, son offrande de grain et sa libation. Le huitième jour, vous aurez une assemblée solennelle : vous ne ferez aucun travail, aucun service. Vous présenterez en holocauste une offrande consumée par le feu dont le parfum est apaisant pour YHWH : Un jeune taureau, un bélier et 7 agneaux d'un an, sans défaut, avec l'offrande de grain et les libations pour le jeune taureau, le bélier, et les agneaux, selon leur nombre et leur ordonnance, et un bouc en sacrifice pour le péché, outre l'holocauste perpétuel, son offrande de grain et sa libation. Vous présenterez ces choses à YHWH dans vos fêtes, outre vos vœux, et vos offrandes volontaires, selon vos holocaustes, vos offrandes de grain, vos libations et vos sacrifices d'offrande de paix.

Moshé parla aux fils d'Israël selon tout ce que YHWH avait ordonné à Moshé. Moshé parla aux têtes des tribus des fils d'Israël, en disant : Voici la parole qu'a ordonnée YHWH. Quand un homme fera un vœu à YHWH, ou aura juré par serment, pour lier son âme par une obligation, il ne violera pas sa parole. Il fera selon tout ce qui est sorti de sa bouche. Mais quand une femme, pendant sa jeunesse et dans la maison de son père, fera un vœu à YHWH et se liera par une obligation, et que son père aura entendu son vœu ou l'obligation par laquelle elle a lié son âme, si son père ne lui dit rien, tous ses vœux seront valables, et toute obligation par laquelle elle aura lié son âme sera valable. Mais si son père la désapprouve le jour où il l'a entendue, aucun de ses vœux et aucune de ses obligations par lesquelles elle a lié son âme ne sera valable, et YHWH lui pardonnera, parce que son père l'a désapprouvée. Si elle est, si elle est à un homme, et que son vœu soit sur elle, ou le vœu précipité de ses lèvres par lequel elle aura lié son âme, si son homme l'a entendu, et que le jour où il l'a entendu, il ne lui a rien dit, ses vœux seront valables et ses obligations par lesquelles elle aura lié son âme seront valables. Si son homme la désapprouve le jour où il l'a entendu, il cassera le vœu par lequel elle s'est engagée et le vœu précipité de ses lèvres, par lequel elle avait lié son âme, et YHWH lui pardonnera. Le vœu de la veuve ou de la répudiée, tout ce

Bamidbar | Nombres

qu'elle a lié sur son âme sera valable pour elle. Si c'est dans la maison de son homme qu'elle a fait un vœu, ou qu'elle a lié son âme avec une obligation par un serment, et que son homme l'ait entendu, et ne lui en ait rien dit, et ne l'ait pas désapprouvée, alors tous ses vœux seront valables, et tout serment par lequel elle a lié son âme sera valable. Mais si son homme les a cassés, s'il les a cassés le jour où il les a entendus, rien de ce qui est sorti de ses lèvres, comme vœux ou obligation de son âme, ne seront valables : son homme les a cassés, et YHWH lui pardonnera. Tout vœu et toute obligation faite par serment pour affliger son âme, son homme les validera ou son homme les cassera. Si son homme fait le sourd, s'il fait le sourd envers elle, de jour en jour, il valide tous ses vœux ou toutes ses obligations qui sont sur elle. Il les valide, parce qu'il a fait le sourd envers elle le jour où il les a entendus. S'il les a cassés, s'il les a cassés après les avoir entendus, il portera son iniquité à elle. Telles sont les ordonnances que YHWH ordonna à Moshé, entre un homme et sa femme, entre un père et sa fille, étant dans la maison de son père, dans sa jeunesse.

YHWH parla à Moshé, en disant : Venge, exécute la vengeance des fils d'Israël sur les Madianites, puis tu seras recueilli auprès de ton peuple. Moshé parla au peuple, en disant : Équipiez parmi vous des hommes pour la guerre, et qu'ils aillent contre Madian pour exécuter la vengeance de YHWH sur Madian. Vous les enverrez à la guerre, 1 000 par tribu, 1 000 par tribu de toutes les tribus d'Israël. On offrit d'entre les milliers d'Israël 1 000 hommes de chaque tribu, qui furent 12 000 hommes équipés pour la guerre. Moshé les envoya à la guerre, 1 000 de chaque tribu, et avec eux Phinéas, fils d'Èl'azar, le prêtre, qui avait les instruments sacrés et les trompettes retentissantes en sa main. Ils s'avancèrent contre Madian, comme YHWH l'avait ordonné à Moshé, et ils en tuèrent tous les mâles. Ils tuèrent aussi les rois de Madian, outre les autres qui y furent blessés mortellement, Évi, Rékem, Tsour, Hour, et Réba, cinq rois de Madian. Ils tuèrent aussi par l'épée Balaam, fils de Beor. Les fils d'Israël emmenèrent prisonniers les femmes de Madian, avec leurs petits enfants, et pillèrent tout leur bétail, tous leurs troupeaux et tous leurs biens. Ils brûlèrent par le feu toutes leurs villes, leurs demeures et tous leurs campements. Ils prirent tout le butin et toutes les dépouilles, tant des humains que du bétail, ils firent venir les captifs, les dépouilles et le butin, vers Moshé, vers Èl'azar le prêtre, vers l'assemblée des fils d'Israël, vers le camp, vers les régions arides de Moab, qui sont près du Yarden, vis-à-vis de Yerycho. Moshé, Èl'azar, le prêtre, et tous les princes de l'assemblée sortirent au-devant d'eux, hors du camp. Moshé se fâcha contre les officiers de l'armée, les chefs des milliers, et les chefs des centaines, qui revenaient de l'armée en guerre. Moshé leur dit : Vous avez laissé en vie toutes les femelles ! Voici ce sont elles qui, sur la parole de Balaam, sont devenues pour les fils d'Israël une cause de transgression contre YHWH dans l'affaire de Peor, et il y eut une plaie sur l'assemblée de

Bamidbar | Nombres

YHWH. Maintenant, tuez tout mâle parmi les petits, et tuez toute femme qui a connu un homme, en s'étendant sur un mâle pour une relation sexuelle. Mais laissez vivre, pour vous, toutes les jeunes filles qui n'ont pas connu la couche d'un mâle. Et vous, campez hors du camp pendant 7 jours. Quiconque aura tué une âme et quiconque aura touché quelqu'un qui aura été blessé mortellement, se purifiera le troisième et le septième jour, tant vous que vos prisonniers. Vous purifierez aussi tous vos vêtements, et tout ce qui sera fait de peau, et tout ouvrage de poil de chèvre, et toute vaisselle de bois. Èl'azar, le prêtre, dit aux hommes de guerre qui étaient allés au combat : Voici le statut de la torah que YHWH a prescrite à Moshé. Uniquement l'or, l'argent, le cuivre, le fer, l'étain, le plomb, toute chose qui va au feu, vous la ferez passer par le feu et elle sera pure. Avec l'eau contre l'impureté du péché seulement tout ce qui ne va pas au feu; vous les ferez passer aux eaux. Vous laverez aussi vos vêtements le septième jour, ensuite vous serez purs. Ensuite vous entrerez dans le camp.

YHWH parla à Moshé, en disant : Relève les têtes du butin et de tout ce qu'on a emmené, tant des humains que des bêtes, toi et Èl'azar, le prêtre, et les chefs des pères de l'assemblée. Tu partageras le butin entre les combattants saisis et qui sont sortis pour la guerre et toute l'assemblée. Tu prélèveras pour YHWH une taxe sur les hommes, les combattants qui sont sortis pour la guerre, une âme sur 500, des humains, des bœufs, des ânes et des brebis. On le prendra sur leur moitié, et tu le donneras à Èl'azar, le prêtre, en offrande présentée par élévation à YHWH. Sur la moitié qui appartient aux fils d'Israël, tu prendras une part sur 50, tant des humains que des bœufs, des ânes, des brebis et de tous les autres animaux et tu le donneras aux Lévites qui ont la charge de garder le tabernacle de YHWH. Moshé et Èl'azar, le prêtre, firent comme YHWH l'avait ordonné à Moshé. Or le butin qui était resté du pillage du peuple qui était allé à la guerre, était de 675 000 brebis, de 72 000 bœufs, de 61 000 ânes, quant aux âmes humaines parmi les femmes qui n'avaient pas connu la couche d'un mâle, toutes les âmes étaient en tout 32 000. La moitié, la part de ceux qui étaient sortis à la guerre fut de 337 500 brebis, dont la taxe pour YHWH fut de 675 brebis, 36 000 bœufs, dont 72 pour la taxe pour YHWH, 30 500 ânes, dont 61 pour YHWH, et les âmes humaines : 16 000, dont la taxe pour YHWH était de 32 âmes. Et Moshé donna à Èl'azar, le prêtre, la taxe de l'offrande présentée par élévation à YHWH, comme YHWH le lui avait ordonné. Et de l'autre moitié qui appartenait aux fils d'Israël, que Moshé avait tirée des hommes qui étaient allés à la guerre, cette moitié attribuée à l'assemblée était de 337 500 brebis, 36 000 bœufs, 30 500 ânes, et 16 000 âmes humaines; de cette moitié qui était aux fils d'Israël, Moshé prit une part sur 50, tant des humains que des bêtes, et les donna aux Lévites qui avaient la charge de garder le tabernacle de YHWH, comme YHWH le lui avait ordonné. Les commandants des milliers de l'armée, tant les chefs des milliers que les chefs des centaines s'approchèrent de

Bamidbar | Nombres

Moshé. Ils dirent à Moshé : Tes serviteurs ont relevé les têtes des hommes de guerre qui étaient sous notre main, il ne manque pas un homme d'entre nous. Nous présentons une offrande à YHWH, chaque homme ce qu'il a trouvé : Des objets d'or, des chaînes de cheville, des bracelets, des anneaux, des pendants d'oreilles et des colliers, afin de faire la propitiation pour nos âmes devant YHWH. Moshé et Èl'azar le prêtre reçurent d'eux cet or et tous ces objets travaillés. Tout l'or de l'offrande présentée par élévation à YHWH, de la part des chefs de milliers et des chefs de centaines, fut de 16 750 sicles. Les hommes de guerre avaient pillé chacun pour soi. Moshé et Èl'azar, le prêtre, prirent l'or des chefs des milliers et de centaines, et l'apportèrent à la tente de réunion, comme souvenir pour les fils d'Israël, devant YHWH.

Les fils de Reouben et les fils de Gad avaient de nombreux troupeaux, en très forte quantité, et ils virent la terre de Ya`azeyr et la terre de Galaad, et voici, le lieu était un lieu pour les troupeaux. Les fils de Gad et les fils de Reouben vinrent, et parlèrent à Moshé et à Èl'azar, le prêtre, et aux princes de l'assemblée, en disant : Atharoth, Dibon, Ya`azeyr, Nimrah, Hesbon, et Élealé, Sebam, Nebo, et Beon, cette terre-là que YHWH a frappée devant l'assemblée d'Israël, est une terre pour les troupeaux, et tes serviteurs ont des troupeaux. Ils dirent : Si nous avons trouvé grâce à tes yeux, que cette terre soit donnée en propriété à tes serviteurs. Ne nous fais pas passer le Yarden. Moshé dit aux fils de Gad et aux fils de Reouben : Vos frères iront-ils à la guerre, et vous, vous demeurerez ici? Pourquoi décourageriez-vous le cœur des fils d'Israël de passer sur la terre que YHWH leur a donnée? C'est ainsi que firent vos pères quand je les envoyai de Qadesh-Barnéa pour examiner la terre. Ils montèrent jusqu'à la vallée d'Eshcol, virent la terre, et découragèrent le cœur des fils d'Israël, afin qu'ils n'entrent pas sur la terre que YHWH leur avait donnée. Les narines de YHWH s'enflammèrent ce jour-là, et il jura en disant : Les hommes qui sont montés d'Égypte, des fils de 20 ans et au-dessus, ne verront pas le sol que j'ai juré de donner à Abraham, à Yitzhak et à Yaacov, car ils ne m'ont pas pleinement suivi, excepté Kaleb, fils de Yephounné, le Qenizzien, et Yéhoshoua, fils de Noun, car ils ont pleinement suivi YHWH. Les narines de YHWH s'enflammèrent contre Israël et il les fit errer dans le désert pendant 40 ans, jusqu'à ce que toute la génération qui avait fait le mal aux yeux de YHWH, ait été consumée. Et voici, vous vous êtes levés à la place de vos pères, comme une progéniture d'hommes pécheurs, pour ajouter encore à la chaleur des narines de YHWH contre Israël. Si vous vous détournez de lui, il continuera encore à le laisser dans le désert, et vous ferez détruire tout ce peuple. Ils s'approchèrent de lui et lui dirent : Nous bâtirons ici des bergeries pour petit bétail, pour nos troupeaux et des villes pour nos petits enfants, et nous nous équiperons pour marcher promptement devant les fils d'Israël jusqu'à ce que nous les ayons introduits dans leur territoire. Mais nos petits enfants demeureront dans les villes fortes, à cause des habitants de la terre. Nous ne retournerons

Bamidbar | Nombres

pas dans nos maisons avant que chaque homme des fils d'Israël n'ait pris possession de son héritage, et nous ne posséderons rien en héritage avec eux de l'autre côté du Yarden et au-delà, parce que nous aurons notre héritage de ce côté-ci du Yarden, à l'orient. Moshé leur dit : Si vous faites cela, si vous vous équipez devant YHWH pour aller à la guerre, si chacun de vous étant équipé passe le Yarden devant YHWH, jusqu'à ce qu'il ait dépossédé ses ennemis devant lui, et que vous ne reveniez qu'après que la terre aura été assujettie devant YHWH, alors vous serez libérés de la culpabilité envers YHWH et envers Israël, et cette terre-ci sera votre propriété devant YHWH. Mais si vous ne faites pas cela, vous péchez contre YHWH. Et sachez que votre péché vous atteindra. Bâissez des villes pour vos petits enfants, et des bergeries pour vos troupeaux, et faites ce qui est sorti de votre bouche. Les fils de Gad et les fils de Reouben parlèrent à Moshé, en disant : Tes serviteurs feront ce que mon seigneur a ordonné. Nos petits enfants, nos femmes, nos troupeaux, et tout notre bétail demeureront ici dans les villes de Galaad; et tes serviteurs passeront chacun armé pour aller à la guerre devant YHWH, prêts à combattre, comme mon seigneur a parlé. Moshé donna des ordres à leur sujet à Èl'azar, le prêtre, à Yéhoshoua, fils de Noun, et aux têtes des pères des tribus des fils d'Israël. Moshé leur dit : Si les fils de Gad et les fils de Reouben passent avec vous le Yarden tous armés, prêts à combattre devant YHWH, et que la terre vous soit assujettie, vous leur donnerez la terre de Galaad en propriété. Mais s'ils ne marchent pas en armes avec vous, qu'ils s'établissent au milieu de vous en terre de Kena'ân. Les fils de Gad et les fils de Reouben répondirent, en disant : Nous ferons ce que YHWH a dit à tes serviteurs. Nous passerons en armes devant YHWH en terre de Kena'ân. Et nous aurons notre propriété, notre part d'héritage, de ce côté-ci du Yarden. Moshé leur donna - aux fils de Gad, aux fils de Reouben et à la demi-tribu de Menashè, fils de Yossef - le royaume de Sihon, roi des Amoréens et le royaume de Og, roi de Bashân. La terre avec ses villes, selon les limites des villes de la terre tout autour. Les fils de Gad rebâtirent Dibon, Atharoth, Aroër, Athroth-Shophan, Ya`azeyr, Yogbehah, Beth-Nimrah et Beth-Haran, villes fortifiées. Ils firent aussi des bergeries pour les troupeaux. Les fils de Reouben rebâtirent Hesbon, Élealé, Qiryathayim, Nébo, Baal-Meon, et Sibma, en changeant leurs noms, ils appelèrent de leurs noms les noms des villes qu'ils bâtirent. Les fils de Makir, fils de Menashè, allèrent en Galaad, le prirent et dépossédèrent les Amoréens qui y étaient. Moshé donna Galaad à Makir, fils de Menashè, qui y habita. Yaïr, fils de Menashè, s'en alla et prit leurs villages, et les appela villages de Yaïr. Nobach s'en alla et prit Kenath avec ses filles, et l'appela Nobach d'après son nom.

Voici les étapes des fils d'Israël, qui sortirent de la terre d'Égypte, selon leurs armées, sous la main de Moshé et d'Aaron. Moshé écrivit leurs départs, et leurs étapes, sur la bouche de YHWH! Et voici leurs étapes selon leurs départs. Les fils d'Israël partirent de Ramsès le

Bamidbar | Nombres

quinzième jour du premier mois, le lendemain de la Pâque. Ils sortirent à main levée, sous les yeux de tous les Égyptiens. Les Égyptiens ensevelissaient ceux que YHWH avait tués parmi eux, tous les premiers-nés. YHWH exerçait aussi ses jugements contre leurs elohîm. Les fils d'Israël partirent de Ramsès, et campèrent à Soukkoth. Ils partirent de Soukkoth et campèrent à Étham, qui est au bout du désert. Ils partirent d'Étham et se détournèrent vers Pi-Hahiroth, qui est vis-à-vis de Baal-Tsephon, et campèrent devant Migdol. Ils partirent de devant Pi-Hahiroth, passèrent au milieu de la mer, vers le désert, marchèrent trois jours de route dans le désert d'Étham et campèrent à Marah. Ils partirent de Marah et vinrent à Élim où il y avait 12 fontaines d'eaux et 70 palmiers, et ils y campèrent. Ils partirent d'Élim et campèrent près de la Mer Rouge. Ils partirent de la Mer Rouge et campèrent dans le désert de Sin. Ils partirent du désert de Sin et campèrent à Dophqah. Ils partirent de Dophqah et campèrent à Aloush. Ils partirent d'Aloush et campèrent à Rephidim où il n'y avait pas d'eau à boire pour le peuple. Ils partirent de Rephidim et campèrent dans le désert de Sinaï. Ils partirent du désert de Sinaï et campèrent à Qibroth hat-Ta'avah. Ils partirent de Qibroth hat-Ta'avah et campèrent à Hatséroth. Ils partirent de Hatséroth et campèrent à Rithmah. Ils partirent de Rithmah et campèrent à Rimmon-Pérets. Ils partirent de Rimmon-Pérets et campèrent à Libnah. Ils partirent de Libnah et campèrent à Rissah. Ils partirent de Rissah et campèrent vers Qehélatah. Ils partirent de Qehélatah et campèrent à la montagne de Shapher. Ils partirent de la montagne de Shapher et campèrent à Haradah. Ils partirent de Haradah et campèrent à Makhéloth. Ils partirent de Makhéloth et campèrent à Tahath. Ils partirent de Tahath et campèrent à Tarach. Ils partirent de Tarach et campèrent à Mithqah. Ils partirent de Mithqah et campèrent à Hashmonah. Ils partirent de Hashmonah et campèrent à Moséroth. Ils partirent de Moséroth et campèrent à Bené Ya'aqan. Ils partirent de Bené Ya'aqan et campèrent à Hor-Guidgad. Ils partirent de Hor-Guidgad et campèrent vers Yotbathah. Ils partirent de Yotbathah et campèrent à Abrona. Ils partirent d'Abrona et campèrent à Etsyôn-Guéber. Ils partirent d'Etsyôn-Guéber et campèrent dans le désert de Tsin, qui est Qadesh. Ils partirent de Qadesh et campèrent à Hor-la-Montagne, qui est au bout de la terre d'Édom. Aaron le prêtre, monta à Hor-la-Montagne, sur la bouche de YHWH, et mourut là, la quarantième année de la sortie des fils d'Israël de la terre d'Égypte, au cinquième mois, le premier du mois. Aaron était fils de 123 ans quand il mourut à Hor-la-Montagne. Le Kena'ânéen, roi d'Arad, qui habitait vers le midi en terre de Kena'ân, apprit que les fils d'Israël venaient. Ils partirent de Hor-la-Montagne et campèrent à Tsalmonah. Ils partirent de Tsalmonah et campèrent à Pounôn. Ils partirent de Pounôn et campèrent à Oboth. Ils partirent d'Oboth et campèrent à Iyey-ha-Abariym, sur les frontières de Moab. Ils partirent d'Iyîm et campèrent à Dibon-Gad. Ils partirent de Dibon-Gad, et campèrent à Almon-Diblathayemah. Ils partirent d'Almon-Diblathayemah et campèrent aux montagnes d'Abarim

Bamidbar | Nombres

devant Nébo. Ils partirent des montagnes d'Abarim et campèrent aux régions arides de Moab, près du Yarden de Yerycho. Ils campèrent près du Yarden, depuis Beth-Yeshiymoth jusqu'à Abel-Sittim, dans les régions arides de Moab. YHWH parla à Moshé dans les régions arides de Moab, près du Yarden de Yerycho, en disant : Parle aux fils d'Israël, et dis-leur : Puisque vous allez passer le Yarden pour entrer en terre de Kena'ân, vous déposséderez devant vous tous les habitants de la terre, vous détruirez toutes leurs figures, vous détruirez toutes leurs images de métal fondu et vous démolirez tous leurs hauts lieux. Vous prendrez possession de la terre et vous y habiterez, car je vous ai donné la terre pour en prendre possession. Or vous recevrez la terre en héritage par le sort, selon vos familles. À ceux qui sont en plus grand nombre, vous donnerez plus d'héritage, et à ceux qui sont en plus petit nombre, vous donnerez moins d'héritage. Chacun aura selon ce qui lui sera échu par le sort, et vous hériterez selon les tribus de vos pères. Mais si vous ne dépossédez pas devant vous les habitants de la terre, il arrivera que ceux d'entre eux que vous aurez laissés comme reste, seront comme des épines à vos yeux, et comme des pointes à vos côtés, et ils vous serreront de près sur la terre où vous habiterez. Et il arrivera que je vous traiterai comme j'avais résolu de les traiter eux.

YHWH parla aussi à Moshé, en disant : Donne l'ordre aux fils d'Israël, et dis-leur : Parce que vous allez entrer en terre de Kena'ân, cette terre deviendra votre héritage, la terre de Kena'ân selon ses limites. Le côté sud sera pour vous, du désert de Tsin à la main d'Édom. Votre frontière sud sera de l'extrémité de la Mer Salée à l'est. La frontière tournera du sud vers la montée d'Akrabbim, et passera jusqu'à Tsin et elle aboutira du côté du sud de Qadesh-Barnéa. Elle sortira aussi par Hatsar-Addar et passera jusqu'à Atsmon. La frontière tournera depuis Atsmon jusqu'au torrent d'Égypte et elle aboutira à la mer. La frontière de la mer, la Grande Mer deviendra pour vous la frontière. Cela deviendra pour vous la frontière de la mer. Ceci deviendra votre frontière nord : depuis la grande mer. Vous marquerez pour vous Hor-la-Montagne, de Hor-la-Montagne, vous marquerez jusqu'à l'entrée de Hamath et la frontière aboutira vers Tsedad. La frontière sortira vers Ziphron, et elle aboutira à Hatsar-Énan. Cela deviendra votre frontière nord. À l'est, vous marquerez la frontière en partant de Hatsar-Énan vers Shepham. La frontière descendra de Shepham à Riblah, du côté de l'est d'Aïn. La frontière descendra et s'étendra le long de la Mer de Kinnéreth vers l'est. La frontière descendra au Yarden pour aboutir à la Mer Salée. Cela deviendra votre terre, selon ses limites tout autour. Moshé donna l'ordre aux fils d'Israël, en disant : C'est là la terre que vous hériterez par le sort, et que YHWH a ordonné de donner à neuf tribus, et à la demi-tribu. Oui, la tribu des fils de Reouben, pour la maison de leurs pères, la tribu des fils de Gad, pour la maison de leurs pères et la demi-tribu de Menashè ont pris leur héritage. Deux tribus et la

Bamidbar | Nombres

demi-tribu ont pris leur héritage de l'autre côté du Yarden, en face de Yeriyocho, du côté du levant. YHWH parla à Moshé, en disant : Voici les noms des hommes qui vous partageront la terre : Èl'azar le prêtre, et Yéhoua fils de Noun. Vous prendrez aussi un prince, un prince de chaque tribu pour distribuer la terre en héritage. Voici les noms de ces hommes. Pour la tribu de Yéhoua : Kaleb, fils de Yephounné; pour la tribu des fils de Shim'ôn : Shemouél, fils d'Ammihoud; pour la tribu de Benyamin : Éliydad, fils de Kislou; pour la tribu des fils de Dan : Celui qui en est le prince, Bouqqi, fils de Yogli; pour les fils de Yossef, pour la tribu des fils de Menashè : Celui qui en est le chef, Hanniel, fils d'Éphod; et pour la tribu des fils d'Éphraïm : Celui qui en est le prince, Kemouel, fils de Shiphtan; pour la tribu des fils de Zeboulou : Celui qui en est le prince, Éliytsaphan, fils de Parnac; pour la tribu des fils de Yissakar : Celui qui en est le prince, Paltiel, fils d'Azzan; pour la tribu des fils d'Asher : Celui qui en est le prince, Ahihoud, fils de Shelomi; pour la tribu des fils de Nephthali : Celui qui en est le prince, Pedahel, fils d'Ammihoud. Ce sont là, ceux à qui YHWH donna l'ordre de partager l'héritage aux fils d'Israël en terre de Kena'an.

YHWH parla à Moshé dans les régions arides de Moab, près du Yarden de Yeriyocho en disant : Donne l'ordre aux fils d'Israël qu'ils donnent aux Lévites, de la possession de leur propriété, des villes pour y habiter. Vous leur donnerez aussi les terroirs qui sont autour de ces villes. Ils auront les villes pour y habiter et les terroirs de ces villes seront pour leurs bétails, pour leurs biens et pour tous leurs animaux. Les terroirs des villes que vous donnerez aux Lévites seront de 1 000 coudées tout autour depuis la muraille de la ville en dehors. Vous mesurerez, à l'extérieur de la ville, 2 000 coudées pour le côté est, 2 000 coudées pour le côté sud, 2 000 coudées pour le côté ouest et 2 000 coudées pour le côté nord. La ville sera au milieu. Tels seront les terroirs de leurs villes. Quant aux villes que vous donnerez aux Lévites, ce sont les six villes de refuge que vous donnerez pour que le meurtrier s'y enfuie, et outre celles-là, vous leur donnerez 42 villes. Toutes les villes que vous donnerez aux Lévites seront 48 villes, elles et leurs terroirs. Quant à ces villes, que vous donnerez sur la propriété des fils d'Israël, de ceux qui en auront beaucoup, vous en prendrez beaucoup, et peu de ceux qui en auront peu. Chacun donnera de ses villes aux Lévites, en proportion de l'héritage qu'il possédera. YHWH parla à Moshé, en disant : Parle aux fils d'Israël, et dis-leur : Quand vous aurez passé le Yarden, pour entrer en terre de Kena'an, vous vous désignerez des villes qui deviendront pour vous des villes de refuge : le meurtrier qui aura tué une âme involontairement s'enfuira là. Ces villes deviendront pour vous des villes de refuge pour échapper au racheur, afin que le meurtrier ne meure pas, jusqu'à ce qu'il se tienne devant l'assemblée pour le jugement. Des villes que vous donnerez, six deviendront pour vous des villes de refuge. Vous donnerez trois de ces villes au-delà du Yarden, et les trois autres en

Bamidbar | Nombres

terre de Kena'ân, qui deviendront des villes de refuge. Pour les fils d'Israël comme pour l'étranger et pour celui qui séjourne au milieu de vous, ces six villes deviendront un refuge, afin que quiconque aura tué une âme involontairement s'y enfuie. S'il l'a frappé avec un objet de fer et qu'il meure, c'est un meurtrier. Le meurtrier sera mis à mort, à mort. Et s'il le frappe avec une pierre qu'il tenait à la main, dont on puisse mourir, et qu'il en meure, c'est un meurtrier. Le meurtrier sera mis à mort, à mort. De même s'il le frappe d'un instrument de bois qu'il tenait à la main, dont on puisse mourir, et qu'il en meure, il est un meurtrier. Le meurtrier sera mis à mort, à mort. Le racheteur du sang fera mourir le meurtrier quand il le rencontrera, il pourra le faire mourir. Et s'il le pousse par haine, ou s'il jette quelque chose sur lui avec préméditation, et qu'il en meure, ou si par inimitié il le frappe de sa main, et qu'il en meure, celui qui a frappé sera mis à mort, à mort, c'est un meurtrier. Le racheteur du sang pourra le faire mourir quand il le rencontrera. Mais s'il le pousse subitement, sans inimitié, ou s'il jette quelque chose sur lui, sans préméditation, ou s'il fait tomber sur lui toute pierre sans l'avoir vu, et qu'il en meure, n'étant pas son ennemi et ne lui cherchant pas du mal, alors l'assemblée jugera entre celui qui a frappé et le racheteur du sang, selon ces ordonnances. L'assemblée délivrera le meurtrier de la main du racheteur du sang, et l'assemblée le fera retourner dans la ville de refuge où il s'était enfui. Il y demeurera jusqu'à la mort du grand-prêtre, qui aura été oint de la sainte huile. Si le meurtrier sort, s'il sort des frontières de sa ville de refuge où il s'est enfui, et si le racheteur du sang le trouve hors des frontières de sa ville de refuge, si le racheteur du sang tue le meurtrier, le sang ne sera pas sur lui. Oui, il habitera dans sa ville de refuge, jusqu'à la mort du grand-prêtre. Après la mort du grand-prêtre, le meurtrier retournera en terre de sa possession. Ces choses deviendront des statuts de jugement pour vous et pour vos générations, dans toutes vos demeures. Toutes les fois qu'une âme aura été tuée, c'est sur la bouche de témoins qu'on assassinera le meurtrier. Mais un seul témoin ne rendra pas témoignage contre une âme pour la faire mourir. Vous ne prendrez pas de rançon pour l'âme du meurtrier qui est coupable et digne de mort. Il sera mis à mort, à mort. Vous ne prendrez pas de rançon pour le laisser s'enfuir de sa ville de refuge, pour qu'il retourne habiter sur la terre, jusqu'à la mort du prêtre. Vous ne profanerez pas la terre où vous serez. En effet, le sang profane la terre. Il ne sera fait pour la terre aucune propitiation du sang qui y est répandu, sinon par le sang de celui qui l'a répandu. Vous ne rendrez pas impure la terre où vous habitez et au milieu de laquelle je demeure : oui, moi YHWH, je demeure au milieu des fils d'Israël.

Les princes des pères de la famille des fils de Galaad, fils de Makir, fils de Menashè, d'entre les familles des fils de Yossef, s'approchèrent et parlèrent devant Moshé, et devant les princes, les chefs des pères des fils d'Israël, et ils dirent : YHWH a donné l'ordre à mon

Bamidbar | Nombres

seigneur de donner aux fils d'Israël la terre en héritage par le sort. Mon seigneur a reçu l'ordre de YHWH de donner l'héritage de Tselophchad, notre frère, à ses filles. Si elles deviennent femmes de l'un des fils des autres tribus d'Israël, leur héritage sera retranché de l'héritage de nos pères et sera ajouté à l'héritage de la tribu de laquelle elles appartiendront. Ainsi l'héritage qui nous est échu par le sort sera diminué. Même quand viendra le jubilé pour les fils d'Israël, on ajoutera leur héritage à l'héritage de la tribu à laquelle elles appartiendront, ainsi leur héritage sera retranché de l'héritage de la tribu de nos pères. Moshé donna cet ordre aux fils d'Israël, sur la bouche de YHWH, en disant : Ce que la tribu des fils de Yossef dit est juste. Voici la parole que YHWH a ordonnée au sujet des filles de Tselophchad, disant : Elles pourront devenir les femmes de qui sera bon à leurs yeux. Toutefois, c'est dans la famille de la tribu de leurs pères qu'elles doivent devenir femmes. L'héritage ne sera pas transporté entre les fils d'Israël de tribu en tribu, car chacun des fils d'Israël se tiendra à l'héritage de la tribu de ses pères. Toute fille qui hérite d'une possession dans l'une des tribus des fils d'Israël devra devenir la femme de quelqu'un de la famille de la tribu de son père, afin que chaque homme des fils d'Israël hérite de la possession de ses pères. L'héritage ne sera pas transporté d'une tribu à une autre tribu, mais chacune des tribus des fils d'Israël se tiendra à son héritage. Les filles de Tselophchad agirent selon l'ordre que YHWH avait donné à Moshé. Machlah, Tirtsah, Hoglah, Milkah, et No`ah, filles de Tselophchad, se marièrent aux fils de leurs oncles. Elles devinrent femmes dans les familles des fils de Menashè, fils de Yossef, et leur héritage demeura dans la tribu de la famille de leur père. Ce sont là les ordonnances et les jugements que YHWH ordonna par la main de Moshé aux fils d'Israël, dans les régions arides de Moab, près du Yarden de Yeriyocho.

Version du 21 mai 2025 sur le site de la BYM